

ROMPEZ LE SILENCE ! NOUVEAU FORFAIT 5H
GRATUIT DE 21H À 7H + le samedi 24h/24
 mobilis, et que chacun parle.




Midi Libre N° 755 du Mercredi 2 septembre 2009 / ANEP 775 820

comme les années précédentes
ceVital Baisse les prix
 Sur l'ensemble de sa gamme de production agroalimentaire
-25 DA pour 5 Litres
Ramadhan Moubarak
 Voir en page 11




ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
 N° 755 Mercredi 2 septembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA À PROPOS DE LA PIRATERIE MARITIME EN SOMALIE

«LE VERSEMENT DE RANÇONS COMPLIQUE LA LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE»

Page 3

SUR PLUS DE 23 MILLIARDS DA ALLOUÉS AUX VICTIMES DE LA TRAGÉDIE NATIONALE



11 MILLIARDS DE DINARS DÉPENSÉS À CE JOUR

Lire en page 2

Amine Ch. Midi Libre

NOUVEAU Illimité 24H/24

PLUS Appels illimités 24H/24 pour un mois avec 1000DA de recharge

1000 DA Illimité vers NEDJMA
 4000 DA Illimité vers TOUS LES RÉSEAUX

Un mois d'illimité à partir de la date de rechargement. Votre crédit rechargé sera disponible pour toutes les autres communications. Pour plus d'informations : 0530 000 333 / www.nedjma.dz



Midi Libre N° 755 du Mercredi 2 septembre 2009 - 325/09

Jouez avec les Verts et gagnez : Une voiture et de supers cadeaux avec la tombola du MIDI





En page 24

SUR PLUS DE 23 MILLIARDS DA ALLOUÉS AUX VICTIMES DE LA TRAGÉDIE NATIONALE

11 milliards de dinars dépensés à ce jour

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbas a affirmé, dans la soirée de lundi passé, que les dépenses engagées par l'Etat au profit des victimes de la tragédie nationale ont atteint 11 milliards DA.

PAR INES AMROUDE

Lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature des conventions de partenariat entre son ministère et les chefs de micro-entreprises chargés de fournir les tabliers et les articles scolaires au profit des familles démunies, le ministre est longuement revenu sur cette question. «Une enveloppe financière de 23,8 milliards DA a été consacrée par l'Etat à cette opération», a-t-il ajouté précisant qu'une enveloppe financière supplémentaire sera allouée chaque année dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2010. M. Ould Abbas rappelle à cet effet que les personnes concernés sont les personnes licenciées et les familles de terroristes. Il ne manque pas de rappeler dans ce sens que «ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique de la réconciliation nationale». Par ailleurs et concernant le



Djamel Ould Abbas, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger.

volet de la solidarité durant ce mois de ramadhan, le membre du gouvernement a affirmé que «plus d'un million de repas et autant de couffins du ramadhan ont été distribués, à l'échelle nationale, au cours des neuf premiers jours du mois sacré dans le cadre des campagnes de solidarité organisées à cet effet». Jusqu'à dimanche passé, ce sont «plus de 1 million 200 mille repas qui ont été distribués», précise le ministre en relevant au passage que «pas moins de 200.000 personnes ont bénéficié de repas dans les restaurants de la rahma». Aussi, plus de 1 million de couffins du ramadhan ont été remis aux familles démunies durant

cette période. M. Ould Abbas a rappelé à cet effet que «655 restaurants ont été ouverts à l'échelle nationale soulignant qu'au début, il a été décidé de l'ouverture de 450 restaurants mais les bienfaiteurs nous ont sollicités pour l'ouverture de nouveaux restaurants». Ils sont par ailleurs, près de 10.200 volontaires à assurer le service au niveau des restaurants et 1.020 lieux de dépôt ont été réservés aux bienfaiteurs. Les conventions de partenariat signées portent sur la fourniture au ministère de 500.000 tabliers et des fournitures scolaires. 64 conventions d'association ont été signées durant cette deuxième étape de l'opération entre le ministère et des

micro-entreprises de différentes wilayas du pays ayant bénéficié du soutien de l'Etat à travers des crédits octroyés par l'Agence nationale de gestion de micro-crédits (Angem) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). 12 conventions ont été signées, dans une première étape la semaine dernière, par les deux parties. Selon M. Ould Abbas, ce projet vise «l'encouragement de la production nationale, l'éradication du chômage, l'encouragement des jeunes entrepreneurs et la diminution de l'importation, conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Ainsi, 188 entreprises participant à cette opération, se chargeront de la fourniture de tabliers de couleur bleue pour les garçons, et rose pour les filles, en vue de les distribuer aux élèves issus des familles nécessiteuses. Cette opération s'effectuera en deux étapes. La première consistera à fournir deux lots de 250.000 tabliers pour chaque étape. Le ministre précise que le premier lot sera prêt la veille de la rentrée scolaire fixée pour le 13 septembre. Il en sera de même pour les entreprises chargées de la production des fournitures scolaires ayant signé des conventions avec le ministère.

«C'est la première fois qu'on a recours à la production des fournitures scolaires localement, dans le cadre de cette opération qui coûtera plus de 60 milliards de centimes», affirme le ministre qui annonce que l'opération de distribution des articles scolaires et tabliers aux élèves issus des familles à faibles revenus débutera le 7 septembre courant. I. A.

RACHID BENAÏSSA À PROPOS DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

«Il faut un éveil collectif»

PAR KAMAL HAMED

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a reconnu que la question de la sécurité alimentaire se pose avec acuité. Rachid Benaïssa, qui s'exprimait lors d'une conférence organisée au siège du FLN dans la soirée d'avant-hier, lundi, et qui avait pour intitulé «La problématique de l'agriculture en Algérie» a, en effet, indiqué qu'«il nous faut un sursaut collectif et objectif sur la problématique de la sécurité alimentaire». Le premier responsable du secteur agricole a considéré que ce débat autour de cette sensible question a été ouvert dans les années 2000 partout dans le monde et qu'il est de plus en plus question d'initier de nouvelles approches.

Le ministre s'est toutefois montré fort optimiste en considérant que la conclusion avec les wilayas de contrats de performan-

ce ne manquera pas de «booster» la production agricole. A ce titre, le ministre table, dans les années à venir, sur un taux de croissance de 8,3%. Il dira que ce dernier est dans une courbe ascendante puisqu'il n'a cessé de progresser et c'est ainsi qu'il est passé de 1% dans les années 70 à 2% dans les années 80, puis à 4% dans les années 90 pour atteindre enfin les 6% lors de la présente décennie. Rachid Benaïssa a aussi indiqué que l'Algérie dispose d'une «cartographie précise», contrairement à ce que pensent certains enseignants chercheurs dont Ali Khelifi qui avait brossé un tableau sombre sur la situation de l'agriculture dans le pays. Dans sa communication, cet enseignant à l'Institut des sciences économiques de l'université d'Alger a ouvertement déclaré que «les politiques initiées jusque-là n'ont pas atteint leurs objectifs et donc la sécurité alimentaire du pays». Il dira en outre que ce dont dispose l'Algérie

comme moyens peut aisément subvenir aux besoins alimentaires de 100 millions de personnes en indiquant que le problème ne réside nullement dans la croissance démographique, mais plutôt dans les politiques mises en vigueur par les pouvoirs publics et ce, depuis l'Indépendance. Ce chercheur a critiqué la loi 87-19 qui a permis la création des EAC (Exploitations agricoles collectives) et EAI (Exploitations agricoles individuelles). Cette loi initiée en 1987 n'a pas permis l'augmentation de la production et par conséquent l'autosuffisance alimentaire du pays. «Pour preuve de cet échec, l'Algérie importe du blé même de Syrie, un petit pays et ce, au moment même où l'Arabie saoudite a réalisé l'autosuffisance en matière de production de blé. Ce dernier est utilisé comme une arme par certains pays» a souligné Ali Khelifi. Déplorant le fait que les données disponibles soient rares, l'intervenant a soutenu que le problè-

me central de l'agriculture en Algérie réside bel et bien dans les politiques initiées. Il a révélé que la capitale perd chaque année 200 hectares de terres fertiles à cause de l'avancée du béton. Il en a appelé à l'intervention du président de la République, «seule autorité capable d'arrêter ce fléau».

Le secrétaire général du FLN lui aussi a reconnu, certes à demi mot, que les politiques appliquées n'ont pas donné de fruits. Abdelaziz Belkhadem a plaidé pour la nécessité de faire une évaluation objective pour rectifier les erreurs passées et les insuffisances. Il dira avoir remarqué un gaspillage de l'eau qui est une ressource limitée, ainsi que quelques exploitations qui ne produisent rien alors qu'elles ont bénéficié de colossaux investissements. Pour Belkhadem, «il nous faut être courageux dans la proposition de solutions»

K. H.

UNE TROISIÈME PHASE EST ANNONCÉE POUR LES BACHELIERS

Les retardataires peuvent s'inscrire à partir du 30 septembre

PAR FAZILA BOULAHBAL

La période de préinscription des nouveaux bacheliers pour l'année scolaire 2009-2010 sera ouverte de nouveau à partir du 28 septembre prochain, aux lauréats n'ayant pas fait de préinscription durant les deux phases fixées pour le 12 au 17 juillet dernier et du 18 au 22 du même mois.

Cette initiative a été prise, selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et d'après les informations mises en ligne sur le site du département, au profit des bacheliers

qui justifieront ce retard par des problèmes de santé, décès d'un proche parent ou autres raisons valables.

Les lauréats sont appelés, à cet effet, à se présenter les 13 et 14 du mois en cours à l'établissement universitaire le plus proche pour y déposer une demande de préinscription, accompagnée de justificatifs.

Le département de Rachid Harraoubia a précisé que l'établissement, après avoir accepté la demande, la transmettra à une commission ministérielle instituée pour se prononcer sur la recevabilité des demandes introduites par les bacheliers

retardataires de l'année 2009.

Une fois que la commission aura estimé que le justificatif est valable, elle donnera l'autorisation aux bacheliers afin de procéder à la préinscription en ligne sur le site web: www.orientation.esi.dz, à partir du 28 septembre 2009. Il est indiqué aux futurs universitaires de remplir une fiche de vœux en ligne, selon la procédure ordinaire utilisée pour la préinscription.

Les bacheliers qui prendront connaissance de leur affectation, sur le même site électronique à partir du 30 septembre prochain sont par ailleurs appelés à imprimer leurs fiches d'orientation avec laquelle ils

prendront dans l'urgence leurs inscriptions définitives auprès de l'Etablissement d'affectation.

A rappeler que pour cette année, le taux national de réussite est de 45,05. Sur un total de 245.929 candidats scolarisés, 110.759 ont réussi l'examen du baccalauréat de cette session 2009. Les filles ont rivalisé avec les garçons pour atteindre un taux de réussite de 57,82%, soit 64.042 bacheliers contre 46.717 garçons (42,18%). Le taux de réussite des candidats libres, au niveau national, a atteint par ailleurs 19,76 % (23.960 bacheliers).

F. B.

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA À PROPOS DE LA PIRATERIE MARITIME EN SOMALIE

«Le versement de rançons complique la lutte contre le phénomène»

M. Bouteflika a prévenu que le versement de rançons «rend encore plus complexe la lutte contre ce phénomène et nourrit les conditions mêmes de l'insécurité» et a suggéré que le versement des rançons doit être «criminalisé» et «combattu» en tant que tel.

PAR YOUNES DJAMA

L'urgence d'apporter une réponse aux crises et aux conflits en Afrique à travers une approche globale intégrant le traitement des causes de ces tensions, a été soulignée, lundi dernier, à Tripoli (Libye) par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui participait aux travaux de la session spéciale de la Conférence de l'Union africaine (UA), consacrée à l'examen et au règlement des conflits en Afrique qui s'est achevée le jour même, a déclaré qu'il était «nécessaire» et «urgent» pour l'Union Africaine et ses Etats membres d'apporter une réponse aux crises et aux conflits «en adoptant une approche globale qui intègre le traitement des causes des conflits et des tensions en Afrique, la lutte contre le terrorisme et la mise en place des instruments de réponse aux situations de belligérance, à l'instar de l'architecture africaine de paix et de sécurité». Pour ce faire, ajoute M. Bouteflika dans son intervention, il y a, d'abord, nécessité à ce qu'il y ait renforcement du mécanisme d'alerte rapide de l'Union Africaine «et, lorsqu'un conflit entre dans sa phase de règlement, conforter le processus de paix». Le président Bouteflika a, ensuite, appelé la communauté internationale et plus singulièrement les Nations unies à «soutenir l'effort endogène de l'Afrique par un appui déterminé et conséquent au financement des opérations de maintien de la paix sur le continent». Il s'agit là, a-t-il dit, d'une priorité indiscutable, tout autant que doit l'être la fourniture d'une assistance «directe» et «immédiate» aux pays qui émergent d'un conflit, voire à ceux «où des processus de paix, encore



Abdelaziz Bouteflika, président de la République.

fragiles, ont besoin d'être soutenus et consolidés par des actions concrètes». L'Union Africaine et la Communauté internationale «doivent apporter une réponse urgente et appropriée aux attentes des pays qui émergent de conflits, et à leurs populations qui ont un besoin pressant de ressentir et de mesurer les

effets de la paix», a encore soutenu le président de la République. Il a indiqué que «le temps est certainement venu pour l'Afrique de gagner une autre bataille décisive, cette fois-ci sur elle-même, en parvenant à mettre fin aux conflits qui pèsent sur son présent et contrarient ses projets d'avenir». La Communauté inter-

nationale est également interpellée pour «s'engager résolument dans la lutte contre le trafic d'armes et contre le terrorisme, qui alimentent le conflit en Somalie et dont les effets déstabilisateurs touchent toute la Corne de l'Afrique, voire au-delà», a insisté le chef de l'Etat, estimant qu'il était temps de «s'attaquer vigoureusement aux facteurs exogènes et aux éléments qui se nourrissent de ces situations».

Au sujet du phénomène de la piraterie maritime qui sévit au large de la Somalie, M. Bouteflika a rappelé que le combat efficace contre ce phénomène est largement «tributaire» du recouvrement complet de l'autorité de l'Etat somalien à travers un soutien déterminé aux institutions fédérales de transition.

Cependant, le versement des rançons «rend encore plus complexe la lutte contre ce phénomène et nourrit les conditions mêmes de l'insécurité», a prévenu le chef de l'Etat qui a suggéré que le versement des rançons doit être «criminalisé» et «combattu» en tant que tel. Et de préciser qu'il était «impérieux» que la Communauté Internationale dans son ensemble se mobilise «concrètement» autour de cet objectif, en oeuvrant déjà, et de façon solidaire, au tarissement des sources de financement.

Y. D.

Riche activité diplomatique du président de la République

En marge de la session spéciale de l'Union africaine sur les conflits en Afrique, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rencontré à Tripoli son homologue de Tunisie, Zine El Abidine Ben Ali, et celui du Venezuela, Hugo Chavez.

Le chef de l'Etat avait rencontré, la veille, le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi à l'occasion d'un dîner (Iftar) offert par le Guide de la Révolution libyenne, le colonel Maammar El Kadhafi, en l'honneur des dirigeants africains participant au sommet spécial de l'UA, ainsi qu'à ses invités aux festivités commémoratives du 40e anniversaire de la Révolution libyenne.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a exprimé sa profonde satisfaction du niveau exceptionnel des relations algéro-libyennes dans un message de vœux adressé au Guide de la Révolution libyenne, le Colonel Mouammar El Gueddafi à l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de la Révolution libyenne.

«Il m'est agréable, alors que le peuple libyen frère célèbre le 40e anniversaire de sa glorieuse Révolution, de vous exprimer au nom du peuple algérien et en mon nom personnel mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être et au peuple libyen frère davantage de progrès sous votre sage direction», a écrit le Chef de l'Etat dans son message.

«Tout en exprimant toute ma satisfaction du niveau exceptionnel des relations bilatérales, je vous réaffirme mon souci de consolider les liens de bon voisinage et de rapprochement entre nos deux peuples frères et d'œuvrer de concert avec vous à les promouvoir au mieux de nos intérêts communs», a encore écrit le président de la République.

O. A.

PRISE EN CHARGE DES PROBLEMES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES

L'Afrique refuse la mise à l'écart

PAR MINA ADEL

L'Algérie, à l'instar de certains pays africains, compte ne pas rester en marge de tout ce qui se «trame» dans l'organisation mondiale de la météorologie. Ils ont même exigé d'être «équitablement» représentés dans le groupe spécial chargé de la mise en œuvre du cadre des services météorologiques.

Hier, lors de la seconde journée de la Conférence mondiale sur le climat, qui se tient à Genève, la circulation permanente de l'information relative aux changements climatiques a été sondée par les spécialistes présents comme élément important pour assurer la prévention et la limite des dégradations climatiques attendues si le statu quo persiste encore. «Un projet de

création d'un groupe spécial chargé de la mise en œuvre du cadre des services météorologiques au niveau de l'Organisation mondiale de la météorologie est en cours d'élaboration», a rapporté l'APS en se référant à une source diplomatique. C'est le cadre mondial qui est destiné à prendre en charge le volet information, paraît-il de grande importance.

Et ce en assurant l'accessibilité des différents secteurs aux données et services désirés. Les experts affirment qu'en fournissant des informations et des prévisions climatologiques à tous les pays, il y a possibilité de diminuer les causes engendrées par les phénomènes météorologiques et climatiques, à l'instar des vagues de chaleur, les tempêtes de sable et les

cyclones. Dans sa déclaration d'ouverture, le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Mihel Jarraud a déclaré que «jusqu'à maintenant, la fourniture d'informations sur le climat à certains secteurs s'est faite au cas par cas. Or, nous avons besoin d'une structure en bonne et due forme sur laquelle tout le monde pourra compter pour accéder à des informations indispensables pour la protection des personnes et des biens et la sauvegarde de l'économie». C'est le résultat d'un débat enclenché par les participants dont 2.500 experts en la matière.

Ne voulant apparemment pas être le partenaire inerte dans ce cadre, les pays africains participants, et entre autres

l'Algérie, ont unanimement appelé à une répartition équitable de la composante du groupe chargé des services météorologiques entre les différents pays.

Ils espèrent aussi que la déclaration finale qui doit être adoptée par le groupe de haut niveau va répondre «aux besoins des pays en développement, en matière de transfert de technologie pour faire face aux changements climatiques, à la mobilisation des ressources financières et au renforcement des services météorologiques». Cette déclaration sera un message destiné pour la réunion des chefs d'Etats le 22 septembre à New York, initié par le secrétaire général de l'ONU et celle de Copenhague en décembre prochain.

M. A.

BOUMERDÈS

Accrochage à Ben Younès

Lundi, tard dans la nuit, les forces de sécurités ont accroché un groupe terroriste près de Ben Younès, une localité relevant de Zemmouri à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de source crédible.

Agissant sur des informations faisant état de mouvement et de présence de groupes terroristes, une patrouille des services de la gendarmerie s'est déplacée sur les lieux.

Après échange de coups de feu, qui aurait duré environ 20 minutes, les assaillants ont rebroussé chemin et disparu dans la nature. Aussitôt l'accrochage déclenché, d'importants renforts de l'ANP se sont déployés sur les lieux suspectés loger les éléments de l'ex-GSPC, ajout-on.

Par ailleurs, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation d'un individu soupçonné d'appartenance à un réseau de terroristes dans la région.

Tahar Ounas

APC DE TIRMITINE

L'état civil reprend du service

Après 5 jours d'arrêt, le service d'état civil de l'APC de Tirmidine a rouvert ses portes au public hier. Pour rappel, jeudi passé, le siège de la mairie a été incendié et saccagé par les habitants des villages du douar Aït Arif qui contestaient le site sur lequel est érigé le nouveau lycée, emplacement jugé trop éloigné dudit douar. Si les archives de la commune ont été détruites durant l'incendie, les 3 registres d'état civil ont miraculeusement échappé aux flammes, car se trouvant dans un coffre-fort. Avant-hier, les travailleurs de la commune ont organisé une action de volontariat pour nettoyer le service d'état civil dont les habitants ont grandement besoin en ces jours de rentrée sociale. Une initiative louable et fortement saluée par la population.

Zahra H.

POUR AVOIR ENTRAVÉ LA RÉALISATION D'UN PROJET TOURISTIQUE

LE WALI DE KHENCHLA POURSUIVI EN JUSTICE

Une première dans les annales judiciaires du pays. Mme Ghachouch Naima, ingénieur et promotrice dans le domaine du tourisme, puisque c'est d'elle dont il s'agit, vient de déposer une plainte auprès du tribunal de Sidi M'hamed contre le wali de Khenchla pour avoir entravé la réalisation d'un projet touristique dont elle est l'initiatrice mais aussi pour atteinte à son honneur.

PAR YOUNES DJAMA

Pour faire «avorter» ce projet par tous les moyens, le wali a fait actionner, selon la plaignante, ses propres relais (associations, assemblées élues, ...). Ainsi, elle révèle que le wali a commis des communiqués «non signés» ou alors comportant plusieurs signatures ou cachets d'une même institution et/ou personne, au nom d'élus et d'associations de la société civile. Elle compte d'ailleurs faire valoir ces documents pour les utiliser comme «pièces à conviction» devant le prétoire. «Il a porté atteinte à mon honneur et il doit en répondre», lâche-t-elle rageusement. Cette action en justice qui fera date dans les annales judiciaires, a eu pour conséquence de «brouiller» les cartes du wali qui se retrouve, du coup, «lâché» par ses soutiens à certains



Siège de la wilaya de Khenchla.

PH/D. R.

niveaux, note cette promotrice qui en veut pour preuves les documents qu'elle a pu se procurer non sans peine et qui constituent le fond de dossier qu'elle a déposé auprès du procureur de la République. Mme Ghachouch Naima est, rappelons-le, porteuse d'un très prometteur projet touristique dénommé «Sidi Naiel traditions» dont le choix d'implantation s'est délibérément porté sur la wilaya de Khenchla. Toutefois, depuis plus de deux ans, elle a maille à partir avec le premier responsable de cette wilaya qui lui refuse, malgré ses innombrables insistances, l'implantation de cet ambitieux projet qui, en principe, aurait eu des répercussions positives sur cette région rongée par la misère et faisant face à un chômage endémique.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'«acharnement» et l'«obstination» du premier magistrat de la wilaya à ne faire la moindre «concession» en vue de

l'aboutissement dudit projet, seraient d'origine purement «sectariste». Selon elle, le wali de Khenchla est originaire d'une tribu de Biskra alors qu'elle est, une descendante des Ouled Nail. En raison des rivalités historiques qui existent entre ces deux tribus, celles-ci ont tout simplement dépeint sur cette «affaire» qui traîne, à ce jour, en longueur malgré les innombrables démarches de l'intéressée qui a même saisi la présidence de la République pour faire valoir son «plein droit» de faire aboutir son projet.

D'autant qu'elle a eu toutes les autorisations et effectué toutes les démarches nécessaires au niveau local pour l'aboutissement de son projet qu'elle défend bec et ongle. Le wali reste «imperturbable» voire même «scandaleusement indifférent» face aux protestations de la concernée pourtant soutenues par les ministères du Tourisme et de l'Agriculture. A un certain moment, la question de l'assiette foncière qui

devait initialement abriter le projet s'était posée. Mais cette «contrainte» fut vite levée avec l'intervention de la Direction locale des forêts qui a donné son aval pour l'implantation de ce projet qui consiste en une Kheima inspirée de «Beit El Hamra» (Maison rouge) de la tribu des Ouled Nai. Un projet qui a suscité une levée de bouclier de certaines associations locales accusant la promotrice de projet d'ouvrir un lieu de...débauche.

Ce que l'intéressée a nié catégoriquement qualifiant cet «argument» sous-jacent à la véritable raison ayant été derrière cet acharnement, de «grotesque» et d'«injustifié». Pour elle, il est évident que le mouvement associatif qui a eu recours à des placards publicitaires pour manifester son soutien au wali de Khenchla tout en utilisant l'image du président de la République, est actionné voire, manipulé. D'où le recours à la justice.

Y. D.

CARSCI DE ANNABA

LES SOCIÉTAIRES DÉPOSENT PLAINTÉ CONTRE LE PRÉSIDENT ET LE GÉRANT

PAR RAFRAF M.

La coopérative Lalaymia Lakhdar, la CARSCI, spécialisée dans l'agro-industrie et les services agricoles, dont le siège régional se trouve à Annaba, jadis gagne-pain de plusieurs centaines d'employés de par son poids économique dans la région (3 usines à son actif, 2 fabriques de tomate industrielle et une usine de traitement du coton) a connu ces dix dernières années, une descente aux enfers qui a fini par la réduire à sa plus simple expression.

C'est-à-dire tout son potentiel industriel a été réduit à néant : Des 3 importantes usines ne subsiste aujourd'hui que la conserverie de Boutheldja. «Les deux autres ont été démantelées et vendues le plus souvent en état de terrielle, dans des conditions mystérieuses», accusent certains sociétaires de la coopérative.

Ces derniers viennent d'ailleurs de procéder, la semaine précédente, à un dépôt de plainte collectif au nom de 800 adhérents de la coopérative qui compte près de 830 sociétaires, contre le président et le gérant pour qu'ils rendent des comptes sur

faillite de la CARSCI. «La plainte a été déposée auprès du procureur du tribunal d'El Taref, pour que la justice fasse toute la lumière sur toutes ces années de gestion désastreuse qui ont fini par ruiner la coopérative», nous ont confirmé des représentants de 800 adhérents en colère. Ces derniers ont également saisi toutes les autorités y compris le ministère de tutelle, en l'occurrence celui de l'Agriculture, sur cette affaire. Par ailleurs, juste avant le début du Ramadhan, le collectif des sociétaires a chassé d'autorité le président et le directeur après les avoir remplacés par un

directoire pour superviser la production de cet usine qui a été confiée à un partenaire turc. Contacté, l'ex-président Hafnaoui (le gérant étant depuis 2 mois en prison pour affaire de chèque sans provision) a répondu qu'une action en justice a été introduite par ses soins contre «ce mouvement non représentatif donc non légitime» à ses yeux. En attendant, les 800 sociétaires parlent d'une déperdition d'un patrimoine évalué à plus de 700 milliards de cts. Le dossier est actuellement entre les mains de la justice.

R. M.

LES GROUPES ALIMENTAIRES INSCRITS EN HAUSSE DANS LEUR MAJORITÉ

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 5,4% à fin juillet 2009

Le rythme d'inflation annuel en Algérie soit de août 2008 à juillet 2009 a atteint 5,4%, un taux engendré essentiellement par la hausse des prix des produits agricoles frais, indique-t-on, hier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

PAR INES AMROUDE

Pour les sept premiers mois de 2009 et par rapport à la même période de l'année écoulée, l'indice brut des prix à la consommation se situe à 6,1%, précisent les statistiques de l'Office, rapportés par l'APS.

La tendance haussière s'explique, selon l'ONS, par une hausse de 8,7% des produits du groupe des biens alimentaires, avec 18,1% pour les produits agricoles frais.

Les prix des produits alimentaires industriels ont, pour leur part, enregistré une légère baisse (0,5%). Quant aux prix des produits manufacturés, ils ont connu une hausse de 2,1% et ceux des services de 6,4%, au cours des sept premiers mois de l'année en cours, détaille l'organisme de statistiques. A l'exception de la baisse des prix des huiles et graisses (-12,3%) et du lait, fromages et dérivés, tous les autres produits du groupe alimentation s'étaient inscrits en hausse au cours des sept premiers mois de 2009 par rapport à la même période de 2008, dont notamment les oeufs (30,3%), les poissons frais (25,7%), la viande ovine (22,3%) et les légumes frais (26,1%). Cette hausse a touché également la viande blanche (poulet) avec 15,4%, la viande bovine (13,3%), les



Le marché de gros de Hattatba.

sucres et produits sucrés (9,5%), les fruits frais (7,7%) et la pomme de terre (6,3%), ajoute la même source. Pour le mois de juillet dernier, l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation négative, soit -0,3% par rapport au mois de juin, une baisse de moindre ampleur que celle relevée le même mois de l'année précédente (-3,1%). Ce repli est du, principalement, au recul des prix des biens alimentaires (-1%) en juillet par rapport au mois de juin dernier. Cette évolution négative, qui intervient pour le quatrième mois consécutif, est le fait des produits agricoles frais (-2,8%), notamment, les

légumes (-5,2%) et les fruits (-49,5%). Cependant, les prix du poulet ont fortement augmenté avec 25,9%, les oeufs 11,9% et la pomme de terre (15,5%). Les prix des produits alimentaires industriels connaissent eux aussi une augmentation de 0,9%, résultant de la hausse des prix des huiles et graisses (3,8%) et des sucres et produits sucrés (2,9%). Par ailleurs, les prix des produits manufacturés et des services évoluent respectivement de +0,3% et de +0,9%. Le rythme annuel d'inflation en Algérie a connu une nette baisse en passant de 29,04% en 1994 à 4,4% en 2008, rappelle-t-on. I. A.

NOUVEAU DISPOSITIF EUROPÉEN DE CONTRÔLE DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Les entreprises algériennes appelées à s'y conformer

PAR AMAR AOUIMER

Les entreprises algériennes spécialisées dans la production, la commercialisation et l'exportation de produits chimiques sont désormais tenues de suivre les nouvelles mesures édictées par l'organisme européen "Registration, Evaluation, and Authorization of Chemicals Products" (REACH) relatives au contrôle des substances chimiques.

En effet, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) vient de lancer un appel aux entreprises nationales, exportatrices ou importatrices de ces produits concernés par cette directive du REACH en leur précisant qu'elles doivent impérativement pré-enregistrer leurs substances avant l'échéance du 1er décembre 2009 au siège de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) située dans la capitale finlandaise, Helsinki.

L'agence dirigée par Mohamed Bennini insiste sur le respect scrupuleux des délais et des échéances en soulignant

que «les entreprises enregistrant préalablement leurs substances sont en droit de bénéficier d'une extension du délai d'enregistrement. Le délai, précise-t-elle, est dépendant de la quantité et des propriétés dangereuses de la substance chimique».

Entrée en vigueur le 1er juin 2007, la directive européenne REACH a pour objectif essentiel, selon l'Algex, d'assurer une meilleure gestion des risques environnementaux et sanitaires susceptibles de résulter de la production et de l'utilisation des substances chimiques par l'enregistrement impératif de toutes les substances ou préparations chimiques produites ou importées en Europe à plus d'une tonne annuellement.

Elle concerne pas moins de 30.000 substances dont 1.500 devront être soumises à des autorisations et certaines pourront être complètement interdites du marché européen.

Dans un souci de préserver l'environnement et le milieu écologique et de se mettre aux normes internationales régissant les substances chimiques dan-

gereuses dans l'espace européen, les entreprises algériennes doivent, donc, se mettre au diapason des standards internationaux en matière de protection de la nature et de l'environnement.

En ce sens, l'Agence de promotion du commerce extérieur affirme qu'il incombe, désormais, aux industriels de la chimie de faire la preuve de l'innocuité, sur la santé et l'environnement, des substances produites, ou de déterminer les risques engendrés.

Ainsi, afin d'éviter tout désastre écologique ou drame lié à l'utilisation incontrôlée des produits chimiques hautement toxiques, la directive du REACH exclut les déchets, les substances radioactives ou les intermédiaires non isolés. Certaines dispositions du règlement ne s'appliquent pas pour les substances utilisées dans les médicaments à usage humain ou à usage vétérinaire, ni aux substances contenues dans l'alimentation humaine ou animale, qui font l'objet d'une réglementation spécifique.

A. A.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Les compagnies aériennes ont perdu 6 milliards de dollars

Plus de 50 compagnies aériennes ont accusé, depuis le début de l'année en cours, des pertes s'élevant à 6 milliards de dollars dont 2,02 milliards de dollars enregistrés au deuxième trimestre, a indiqué, hier, l'Association internationale du transport aérien (IATA).

«Etant donné que cet échantillon de compagnies aériennes est incomplet, les pertes totales de l'industrie sont probablement plus élevées», a précisé l'IATA. Les précédentes estimations de l'IATA tablaient sur des pertes de 9 milliards de dollars pour 2009.

En Asie-Pacifique, seize compagnies aériennes ont enregistré des pertes de 1,29 milliard de dollars au deuxième trimestre 2009, contre des pertes de 958 millions de dollars l'an dernier.

En Europe, la situation s'est également détériorée. Douze compagnies aériennes ont enregistré des pertes de 1,10 milliard de dollars, contre des bénéfices de 439 millions de dollars il y a un an. En Amérique du Nord, vingt compagnies aériennes ont, en revanche, réduit leurs pertes à 134 millions de dollars, contre 419 millions de dollars en 2008.

Les compagnies latino-américaines ont également amélioré leurs résultats. Leurs bénéfices ont atteint 485 millions de dollars, contre seulement 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2008. Et au Moyen-Orient, ces bénéfices sont passés de 7 à 20 millions de dollars en un an.

APRÈS UNE FORTE CHUTE

Le pétrole repasse à un peu plus de 70 dollars

Les cours du pétrole repassaient, hier matin, la barre des 70 dollars à Londres comme à New York stimulés par la reprise de l'activité manufacturière en Chine et le recul du dollar, au lendemain d'une forte chute provoquée par un recul de la Bourse de Shanghai. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre s'échangeait à 70,20 dollars en milieu de matinée, en hausse de 55 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le brut léger texan (WTI) pour livraison à la même échéance prenait 30 cents à 70,26 dollars le baril. La veille, les cours de l'or noir avaient terminé sous la barre des 70 dollars à New York comme à Londres, à la suite de la dégringolade de la Bourse de Shanghai alors que mardi dernier, ils avaient touché 75 dollars à New York pour la première fois depuis dix mois. «Avant-hier lundi, les prix ont subi une vraie dégringolade à cause de la Bourse de Shanghai. On aurait pu penser que le mouvement de baisse allait se poursuivre, mais un bon indicateur chinois a stimulé les cours», a commenté un analyste.

La progression de la production manufacturière en Chine en août pour le sixième mois consécutif "a dissipé en partie la crainte qu'un ralentissement du crédit bancaire en Chine ne freine la reprise de l'économie", a précisé un autre analyste.

Les investisseurs ont par ailleurs été rassurés par le redressement à son plus haut niveau depuis quatorze mois de l'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier dans la zone euro. En outre, le pétrole profitait de la faiblesse du billet vert, qui s'échangeait à 1,43 dollar contre un euro hier matin. L'affaiblissement du dollar incite les investisseurs à acheter du pétrole pour se prémunir contre les risques d'inflation. R. E.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE MILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

En application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03-301 du 11 septembre 2003 et le décret présidentiel n° 08-338 du 26 octobre 2008, la **Direction des travaux publics de la wilaya de Mila** informe l'ensemble des entreprises ayant participé à la soumission de l'avis d'appel d'offres national restreint du **10 juin 2009**, concernant les travaux du **programme d'entretien et de réhabilitation des chemins de wilaya. Année 2009.**

Ces travaux concernent les lots suivants :

Lot n° 01 : Renforcement et entretien du CW 52 reliant Sidi-Merouane et Zéghaia sur 11,000 km (commune de Zéghaia -Mila-Sidi-Merouane)

Lot n° 02 : Entretien et réhabilitation du CW 53 du PK (8+600) au PK (9+600) sur 1,000 km (commune de Hamala)

Lot n° 03 : Renforcement et entretien du CW 152 du PK (27+000) au PK (30+500) sur 3,500 km (commune de Ain-M'louk)

Que la commission de jugement des offres a attribué provisoirement les marchés des lots suivant à :

LOT N°	DESIGNATION DU LOT	SOUМИSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	NOTE OBTENUE	DÉLAI D'EXÉCUTION EN JOURS	CRITÈRE DE CHOIX ET CLASSEMENT
01	Renforcement et entretien du CW 52 reliant Sidi-Merouane et Zéghaia sur 11,000 km (commune de Zéghaia -Mila-Sidi-Merouane)	SARL TAOURAR	69.865.380,00	94,91	105	Mieux Disante 01
02	Entretien et réhabilitation du CW 53 du PK (8+600) au PK (9+600) sur 1,000 km (commune de Hamala)	EURL EMTPTORCHI BOUDJAMAA	13.092.300,00	93,57	60	Mieux Disante 01
03	Renforcement et entretien du CW 152 du PK (27+000) au PK (30+500) sur 3,500 km (commune de Ain-M'louk)	EURL ETRBGTH CHEMINI A/KRIM	69.158.934,00	96,85	105	Mieux Disante 01

L'ensemble des soumissionnaires dispose d'un délai de **10 jours** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux pour présenter leurs recours à la commission des marchés de la wilaya, conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° 02-250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
UNIVERSITÉ AMAR-TELIDJI-LAGHOUAT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 008/2009

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 250-02 du 24 juillet 2002 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'université Amar-Telidji- Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert n° **009/2009** paru dans les quotidiens nationaux (*Midi Libre*) du 07/07/2009 et *El Adjouaa* du 07/07/2009, relatif aux

Travaux de réfection des anciens blocs de l'université (reprise de la menuiserie bois et de la peinture) 2^e Tranche

Selon les lots suivants :

Lot n° 01 : travaux de peinture et menuiserie bois de la (Faculté de droit)

Lot n° 02 : Travaux de peinture et menuiserie bois de la (Faculté de science de l'ingénieur et département d'anglais)

Lot n° 03 : Travaux de peinture et menuiserie bois de (amphi WIAM ; (bloc sociologie-psychologie - éducation sportive)

Lot n° 04 : Travaux de peinture et menuiserie bois du (département tronc commun ; rectorat)

Lot n° 05 : Travaux de peinture et menuiserie bois des (laboratoires physiques chimie, génie électrique)

Lot n° 06 : Travaux de peinture et menuiserie bois de la (Faculté des sciences économiques)

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans les cahiers des charges. Les lots ont été attribués provisoirement comme suit :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre en DA	Délai	Observation
Lot n° 01	Et BEN CHAOUI TIDJANI - Laghouat	50/30	4.322.242,23	45 jours	Moins disant
Lot n° 02	Et DRISSI HAMZA - Laghouat	50/42	4.297.732,66	45 jours	Moins disant
Lot n° 04	Et SOLTANE TARIK - AIN OUASSARA	50/40	4.739.769,91	45 jours	Offre unique
Lot n° 05	Et BAHY ALI - Laghouat	50/30	7.721.687,00	45 jours	Moins disant

Remarque : les lots **03** et **06** ont été déclarés infructueux car tous les soumissionnaires participants ont bénéficié d'une offre dans les autres lots. Conformément au cahier des charges.

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de **10 jours** à partir de la première parution du présent avis et ce, conformément à l'article 101 du décret cité ci-dessus.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAÏRA DE SIDI AISSA
COMMUNE DE SIDI AISSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 12/2009

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Aissa, lance un avis d'appel d'offres national pour la réalisation de projet suivant :
- **Restauration du théâtre municipal Sidi-Aissa (Ex-salle de cinéma)**

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre remise d'un reçu de versement d'une somme de deux mille dinars (**2.000.00 DA**) auprès du Trésor intercommunal Sidi Aissa.

Les offres constituées d'une offre technique et financière, devront comporter obligatoirement les pièces et documents suivants :

A- Offre technique :

- 1/ Déclaration à souscrire (remplie et signée)
- 2/ Extrait du registre du commerce (copie légalisée)
- 3/ Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
- 4/ Certificat de qualification et de classification professionnelles de construction (activité principale ou secondaire copie légalisée)
- 5/ Extrait de rôles en toutes taxes comprises (copie légalisée) apuré ou avec échéancier de paiement égal ou inférieur de 03 mois (la copie originale sera remise avant signature du marché)
- 6/ Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH (copies légalisées) apurée ou avec échéancier de paiement
- 7/ Casier judiciaire du soumissionnaire (copie légalisée)
- 8/ Un planning prévisionnel de réalisation des travaux
- 9/ Liste des moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives (carte grises)
- 10/ Liste de l'encadrement destiné au projet

avec pièces justificatives

11/ Références professionnelles pour les travaux similaires accompagnées de certificats de bonne exécution délivrés par les maîtres d'ouvrage pour les travaux réalisés durant les trois (03) dernières années

12/ Instruction aux soumissionnaires (dûment remplie et signée).

B- Offre financière

- 1/ Lettre de soumission (remplie et signée)
- 2/ Bordereau des prix unitaires et devis estimatif et quantitatif (rempli et signé)
- 3/ Cahier des clauses générales et prescriptions spéciales (dûment remplie et signée).

Et doit être adressée séparément et distinctement de l'offre financière sous pli fermé sous peine de rejet. Les deux (02) enveloppes contenant respectivement les offres (technique et financière) doivent être déposées dans un seul pli fermé et anonyme au : **«Secrétariat du président de l'APC de Sidi Aissa»**
L'enveloppe externe doit comporter la mention suivante :

-Restauration du théâtre municipal Sidi Aissa (Ex-salle de cinéma) (Soumission à ne pas ouvrir)

La date de dépôt des offres est fixée le : **13 septembre 2009.**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dans le même jour à **14:00 h**, et les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au bureau P/APC.

Le Directeur de l'APC



TADHARTH IW

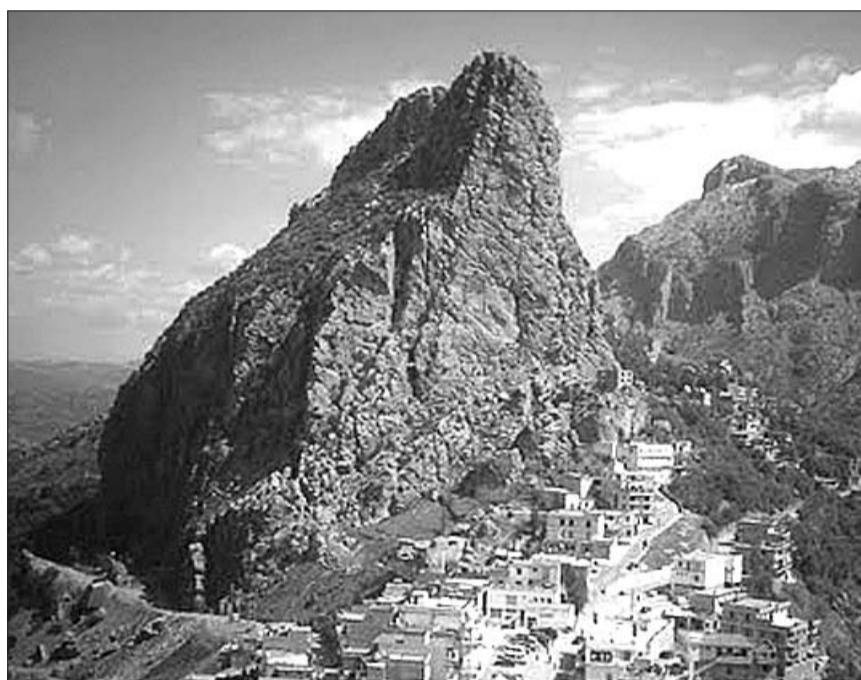
Agni Gueghrane : le village symbole

Situé à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, Agni Gueghrane, demeure la localité la plus connue de toute la Kabylie, eu égard à la naissance, dans ce village, de Slimane Azem, ce chantre de tous les temps de la musique et de la chanson berbères.

PAR KHALDI ZAKARIA

Niché au milieu d'une ceinture de rochers, tout près du versant sud du Djurdjura, Agni Gueghrane possède une histoire particulière, riche en événements qui font de lui une référence culturelle et artistique des plus importantes de la région. Agni Gueghrane c'est aussi, la classification de Ait El Kaid, localité faisant partie du village en tant que patrimoine culturel à entretenir et à préserver, l'objectif selon les responsables de la direction de la culture de la wilaya, c'est de le classer à l'échelle internationale, comme site à protéger.

Contrairement aux autres villages, Agni Gueghrane, qui signifie selon certaines versions, "l'espace des gens cultivés" possède le minimum vital en matière d'infrastructures d'accompagnement, puisqu'il possède écoles, dispensaire, poste et autres équipements nécessaires à la



vie communautaire. La route vers le village est agréable à emprunter, puisque le visiteur, devant rouler modérément à cause des virages qui jonchent le parcours, a tout le temps d'admirer un paysage pittoresque, surtout aux abords de la région d'Ait El Kaid.

Outre le manque d'assainissement dans certains endroits, le village est très aéré et présente des atouts non négligeables en matière d'hygiène et de propreté. A l'intérieur, les magasins très bien achalandés, présentent aux consommateurs toute une gamme de produits que l'on ne trouve pas toujours dans les grandes

villes. Un peu plus de six mille âmes vivent à Agni Gueghrane qui possède une forte majorité des émigrés, d'où peut être cette activité économique qui sort de l'ordinaire et qui fait du village un des pôles les plus attrayants de la Kabylie.

Une maison de jeunes en plein centre du village fait office de salle de conférences de rencontres, d'expositions et d'activités diverses. Lors de notre visite sur les lieux, nous avons pu apprécier l'organisation d'une petite manifestation culturelle locale en hommage à l'un des illustres enfants du village, le grand artiste Slimane Azem. **K. Z.**

YUSEF U QACI

Le cavalier poète

Grand poète de la tradition orale, Yusef U Qaci n'est pas seulement guerrier et stratège mais aussi un sage, un fédérateur attiré et un meneur d'hommes.

Personnage très influent dans toute la région de Kabylie, il fut un homme d'honneur, comme il fut l'un des principaux précurseurs du savoir à son époque, maniant l'épée, le ver et le verbe avec une dextérité déconcertante.

Selon plusieurs témoignages et recoupements, Yusef U Qaci est né à Ath Guaret, dans la confédération des Ath Jennad, aux environs de 1680. Dès son jeune âge, le poète fut entouré de beaucoup d'attention et d'affection et reçut une éducation exemplaire, sa famille étant convaincu qu'il est prédestiné à un avenir prometteur et à un rang des plus convoités dans la société.

Investi d'une large autorité et présent dans toutes les actions de la vie active, Yusef U Qaci est devenu par la force des choses, un personnage incontournable dans tous règlements de conflits et différends qui opposaient les villages et autres tributs de

l'époque.

Sa seule présence dans une situation quelle que soit le degré de gravité, est parfois synonyme d'apaisement et de réconciliation, voire un signe de bonne volonté de la part des gens ayant loué ses services aux fins de trouver une solution intermédiaire



Investi d'une large autorité et présent dans toutes les actions de la vie active, Yusef U Qaci est devenu par la force des choses, un personnage incontournable, dans tous règlements de conflits et différends, qui opposaient les villages et autres tributs de l'époque.



pour le règlement définitif du différend.

A travers certains écrits et études réalisés par des chercheurs, qui nous sont parvenus, principalement berbérophones, Yusef U Qaci représente le premier, sinon l'unique témoignage d'une épopée qui a marqué la naissance d'une ère nouvelle dans toute la région de Kabylie.

Fédérer les villages et hameaux est peut-être la première tâche que devait réaliser Yusef U Qaci, une entreprise difficile et délicate à la fois. Difficile, parce que les gens avaient de tout temps gardé le statu quo en matière d'ingérence dans les affaires d'autrui.

La fonction que Yusef assurait dans ce contexte était à la fois multiple et diverse. Selon les circonstances, de guerre locale ou paix momentanées, Yusef était donc tout à la fois aède, poète, homme politique et ambassadeur de son groupe de sang ou d'élection.

On lui aurait reconnu qu'il figurait parmi les seuls hommes qui s'étaient opposés à la pénétration des Turcs en Kabylie. **K. Z.**

Imedhqane N'Tizi ...

● **Comme toutes les autres polycliniques** à l'échelle nationale, celle de souk El Tenine, du côté de Maatkas, accuse un manque perpétuel de personnel médical. Cette infrastructure reliée au secteur sanitaire de Boghni qui a récemment bénéficié d'une radiologie, manque encore de beaucoup de matériel médical, ce qui oblige un important nombre de patients à se déplacer à Tizi-Ouzou.

La population de la région a certes applaudi cette initiative, mais elle attend des responsables concernés d'autres gestes afin de soulager la localité des déplacements coûteux surtout pour les soins des maladies chroniques.

● **La route menant vers le village d'Ait Zaim** vient de bénéficier d'un tapis en bitume flambant neuf, c'est ce nous a annoncé l'administrateur communal de cette localité. Comme chacun le sait, en Kabylie, le plus gros problème que rencontre la population, en plus de celui de l'eau, c'est l'état dégradant des routes. La plupart des routes et chemins vicinaux qui conduisent à certains villages sont complètement délabrés, ils sont difficiles d'accès en été et impraticables en hiver et les villages enclavés sont plus exposés à ces conditions de vie difficiles. Tout un chacun espère que les trois kilomètres réalisés à Ait Zaim vont déclencher le déclic pour les autres localités.

● **Le manque de sécurisation au niveau** des chantiers du chef-lieu de la wilaya continue de faire des victimes et les responsables concernés ne font aucun effort pour y remédier. Récemment, cinq personnes ont été gravement atteintes, suite à des chutes dans des crevasses qui n'ont pas été protégées. Les victimes, dont des femmes et des enfants, souffrant de fractures diverses, ont été évacuées aux urgences de l'hôpital Nadir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Selon des témoins oculaires, ce n'est pas la première fois que ce genre d'accidents arrive. Une fois les travaux terminés, personne ne se soucie de la sécurité du citoyen.

● **plusieurs familles ont bénéficié cette** année du dispositif spécial Ramadhan. Au niveau de la wilaya, en plus des bienfaiteurs qui adressent leurs dons directement à certaines associations de quartiers pour mieux les distribuer, des opérations de solidarité sont organisées également au niveau de certaines daïras. Beaucoup d'APC ont contribué à cet élan de solidarité puisque des couffins sont distribués quotidiennement aux plus nécessiteux. Il sera question, vers la mi Ramadhan, nous dit-on, de la distribution gratuite de trousseaux scolaires qui touchera un moyen de 800 familles rien que pour le chef-lieu de wilaya.

● La découverte archéologique récente du côté de Hasnaoua, à une dizaine de km au sud Tizi-Ouzou, n'a pas livré tous ses secrets, puisqu'un citoyen de la région s'est rendu à notre rédaction régionale pour nous signaler la présence d'un nouveau site, semble-t-il, plus important que le premier. Nous avons pris attache avec les services concernés qui nous ont promis de retourner sur place et engager la procédure nécessaire pour prendre en charge les travaux de sa mise en valeur.

N. Hadjloum



ESPACES DE CULTE À ALGER-CENTRE

La mosquée E'Rahma climatisée



Plus d'une dizaine d'armoires de climatisation, ont été installées au niveau de la salle de prières dans la mosquée E'Rahma d'Alger-Centre pour le plus grand bonheur et soulagement des fidèles,

particulièrement en cette période caniculaire coïncidant avec le jeûne du mois de ramadhan. Dorénavant les fidèles de cette mosquée peuvent procéder à la prière des «tarawih» sans pâtir de la moiteur et de la chaleur étouffante. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux dons de deux fidèles bienfaiteurs qui ont tenu à financer la climatisation de cette grande mosquée qui accueille des centaines de fidèles lors de chacune des prières. Il est à signaler que l'APC avait déjà prévu de dégager un budget spécial afin de le consacrer à la climatisation de l'ensemble des mosquées d'Alger-Centre, sauf que les fidèles ont pris les devants et sont passés à l'action bien avant. Cette initiative ne pouvait mieux tomber, à cette période des dernières grosses chaleurs sans oublier de mentionner que la mosquée connaît en ce mois de ramadhan un afflux considérable de fidèles, car même ceux qui en temps normal prient chez eux ou sur les lieux de travail préfèrent durant ce mois de piété procéder aux prières au sein des mosquées et de ce fait ces dernières enregistrent une fréquentation record, ce qui ne manque pas d'augmenter encore la température ambiante. Ces armoires de climatisation ont donc été installées au bon moment puisqu'elles l'ont été juste avant le début du mois sacré.

S. B.

Sur le vif



Par quels réseaux transite ce pain avant d'être exposé et écoulé ainsi à ciel ouvert ?

Ph. : Amine Ch/Midi Libre.

GESTION DU STADE FERHANI-ISSAD

LA DJSL AUX COMMANDES

Pomme de discorde entre trois parties toutes désireuses d'obtenir la gestion de cette enceinte sportive, les choses semblent se décanter et donc plus claires désormais. En effet un tournoi de football pour les «jeunes seniors» a été organisé sur le terrain du stade Ferhani-Issad par la DJSL en collaboration avec la circonscription administrative de Bab El Oued et sous le patronage du wali d'Alger. Il faut avouer qu'il était vraiment grand temps de mettre fin aux problèmes qui ont mené à ce grand retard. Tout le monde se réjouit de voir le stade Ferhani, implantée en plein cœur de la commune de Bab El-Oued, accueillir ses premiers usagers après six longues années d'attente.

PAR YAZID BOULAOUCHE

L'enceinte sportive implantée en plein cœur de la commune de Bab El-Oued, à savoir le stade Ferhani-Issad ex-Marcel-Cerdan, a accueilli, enfin, et au grand bonheur de la jeunesse du front de mer algérois, ses tous premiers usagers. C'est lors de la neuvième soirée du mois de ramadhan, que le coup d'envoi d'un tournoi de football pour les «jeunes seniors» a été donné. Une manifestation qui se poursuivra jusqu'au 18 du mois prochain. Après une attente qui aura duré six longues années, les sportifs et amateurs de sports se réjouissent de récupérer enfin cette infrastructures sportive, qui vient ainsi renforcer celles déjà existantes à Alger. Le stade Ferhani a ainsi constitué la pomme de discorde entre trois parties désireuses chacune obtenir la gestion de cette infrastructure : le Mouloudia d'Alger en argumentant qu'il est «honteux pour le doyen des



Le stade Ferhani rouvre enfin ses portes après six longues années.

clubs algériens de ne pas avoir de stade», l'APC de Bab El Oued rêvant déjà de l'apport financier substantiel que ne manquerait pas d'apporter cette gérance et enfin la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL). Les choses semblent plus claires désormais au vue du tournoi sportif organisé par la DJSL en collaboration avec la circonscription administrative de Bab El-Oued sous le patronage du wali d'Alger. De ce fait, du moins ce que cet événement pourraient nous laisser supposer, c'est que les espérances des Mouloudéens, à leur tête Sadek Amrous, leur actuel président ainsi que les calculs et espoirs des autorités communales de Bab El-Oued doivent être oubliés. Outre cette rencontre sportive, un second indice vient renforcer nos suppositions, à savoir l'appel d'offres national rendu public en vue de la location des treize locaux situés au rez-de-chaussée de l'enceinte sportive. Des espaces loués pour des sommes considérables, mais qui n'iront certainement pas dans les caisses de la commune de Bab El-Oued, étant

donné que c'est l'Agence foncière de la wilaya d'Alger qui chapeaute cette offre.

Ainsi, la commission, installée par le ministre de la Jeunesse et des Sports semble avoir tranché, de façon définitive, la question liée à la gérance du stade Ferhani. En analysant toutes ces données on ne peut que déduire que la gestion est attribuée bel et bien à la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Nonobstant toute la polémique qui a vu le jour autour de ce stade, deux choses restent néanmoins certaines : la première c'est que le standing de ce terrain ne lui permettra d'accueillir que des animations de proximité et pas de derbies, la deuxième et la plus importante, c'est que les jeunes Algérois ne se sentent nullement concernés par ces luttes et conflits qui ont tant retardé la mise à leur disposition de cette infrastructure sportive, ce qui les intéresse, avant tout, c'est de pouvoir dorénavant profiter pleinement des compétitions qui ne manqueront pas de s'y dérouler et tous admettent «qu'il vaut mieux tard que jamais».

Y. B.

COUPURES D'EAU À L'OUEST D'ALGER

Une pompe de 800m³/h pour une alimentation h/24

PAR SOFIANE BAYOU

Des quartiers, situés à l'ouest de la capitale, entres autres Chéraga, Ouled fayet... ont souffert, pendant huit longues journées, des affres de la pénurie d'eau potable et ce n'est qu'hier que tout est enfin rentré dans l'ordre. «Après les problèmes rencontrés au niveau des conduites de distribution au niveau de Chéraga et Ouled Fayet... nous avons déployé l'ensemble de nos moyens, matériels et humains sur les lieux afin de remédier à cette situation. À présent lesdits quartiers sont alimentés à 90%...», nous dira M. Bounouh directeur adjoint au

sein du service d'exploitation de la SEAAL. Le même interlocuteur nous avouera toutefois qu'au niveau de la cité des 602-Logements, située à Chéraga, l'alimentation en eau n'est toujours pas rétablie, mais que les service de la SEAAL sont mobilisés et font tout ce qui est en leur pouvoir pour prendre en main cette situation et régler au plus vite ce problème. Dans le cadre de l'amélioration de la distribution de l'eau potable, une nouvelle pompe a été mise en service mercredi passé au niveau de la station de Draria, afin de pouvoir répondre à la demande sans cesse grandissante dans cette localité et celles limitrophes, notam-

ment à Ouled Fayet. «Au vue de la suppression, nous avons mis en service une nouvelle pompe, d'une capacité de plus de 800m³/heure. À présent la commune de Ouled Fayet aura de l'eau 24h/24h», nous assure M. Bounouh. Il est à rappeler que les habitants des localités de Chéraga, Ouled Fayet, Souidania, et d'autres localités défavorisées en matière d'alimentation en eau potable ont très mal débuté leur jeûne qui a ainsi coïncidé avec les coupures d'eau. Les familles ont été contraintes à la corvée d'eau auprès des fontaines publiques, à l'instar de celle de Bouchaoui-Marine.

S. B.



BOUIRA, FORÊT ERRICH

UN SITE FÉÉRIQUE À PRÉSERVER

Ce massif forestiers qui s'étale sur une superficie de 548 hectares, situé au nord et à 06 km du centre-ville, ne bénéficie d'aucune attention à la mesure de son potentiel et de son importance prospective.

PAR TAÏB HOCINE

Après qu'elle fut un repoussoir pendant plus d'une décennie, la forêt Errich, dans un élan de bienvenue, ouvre aux visiteurs les bras de son vaste manteau vert pour un petit mais néanmoins incommensurable moment d'évasion et de bonheur. Pour la wilaya de Bouira, la forêt Errich fait partie de ces nombreuses potentialités qui, pour diverses raisons, ne sont pas encore rationnellement exploitées. Réunissant des atouts non négligeables et différents, ce massif forestiers qui s'étale sur une superficie de 548 hectares (chiffre communiqué par les services de la conservation des forêts), situé au nord et à 06 km du centre-ville, ne bénéficie d'aucune attention à la mesure de son potentiel et de son importance prospective. Zone franche, Errich est un patrimoine à même de favoriser l'urgence d'un pôle d'activité multidisciplinaire à impact certain. Constitué d'un appréciable environnement sylvestre dont les espèces sont composées de plusieurs essences, ce gigantesque poumon est déjà une première forme de villégiature. Véritable coin pour le repos, le pique-nique, le football, équitation et les autres distractions, il est là pour adoucir les journées d'une vie trépidante. Et à Errich contrairement au climat de la ville, de douces brises chargées d'une forte odeur de résine flottent dans l'air. Agréable vague de fraîcheur vivifiante qui rend encore plus féérique un beau tableau fait de longilignes feuilles et résineux



La luxuriante forêt Errich recèle d'innombrables espèces végétales

au vert feuillage persistant qui s'élève haut dans le ciel répandant un air pur et frais autour d'eux au grand bonheur des nombreux visiteurs émerveillés par les vues panoramiques. Malheureusement, à cette offre de force et de prévision en oxygène, une certaine main malfaisante intervient. En effet, en plus des impitoyables feux qui réduisent annuellement les centaines d'hectares en cendre, du bois volé et ou pillé en quantité industrielle et ces bergers qui la déposent de son couvert végétal en faisant paître leurs troupeaux, du fait disent-ils du rétrécissement de leur zone de pâturages.

A ce tableau noir vient encore se déclarer l'épidémie, les décharges sauvages. Pratiquement tous les chemins vicinaux, pare-feux... sont parsemés de détritus qui entrent jusqu'au cœur de la forêt, altérant hideusement la beauté des lieux. Sans cesse rejetés, ces actes d'incivisme ont pris de l'ampleur sur le point de devenir un phénomène celui de la prolifération d'amoncellements, d'emballages, de

sachets de plastique, de cartons de pizza, de pots de yaourt, de canettes de bière, de briques de vin de table et toutes sortes de bouteilles. Le pire avec les bouteilles en verre, c'est qu'elles se brisent et là, il devient impossible de ramasser ces amas. Il convient de souligner aussi que parmi les actes inciviques qui menacent le charme de ce havre de paix, il y a ces coins auxquels la forêt sert de lieu de rendez-vous.

Devant cette situation alarmante, prélude à une déforestation préjudiciable, l'intervention des pouvoirs publics est plus qu'impérative pour mettre fin à ce genre de pratique qui pollue et défigure la forêt. Cela passe irrémédiablement par une judicieuse politique de gestion et de sauvegarde de ce patrimoine qui subit de jour en jour de très graves dégradations. Ce ne sont pas les quelques poubelles installées ça et là ou ces plaques sommaires pédagogiquement qui auront un effet instructif ou qui pourront servir de moyens de sensibilisation.

T. H.

ISSERS (BOUMERDÈS), RÉSEAU ROUTIER

Nécessité d'une opération de revêtement

PAR TAHAR OUNAS

Le réseau routier de la commune d'Issers à l'est de chef-lieu de wilaya de Boumerdès est, le moins que l'on puisse dire, défectueux. Nonobstant les dernières opérations de revêtement de quelques axes routiers, le réseau présente toujours des défaillances multiples. Que ce soit les chemins de wilaya, communaux où les routes vicinales, le réseau nécessite un revêtement et un réaménagement. A titre d'exemple, l'on peut citer l'état dans lequel se trouve le CW 151, reliant Issers à Timezrite. Cet important axe routier se trouve dans un état des plus dégradés. Il est à la limite du praticable notamment au niveau de la partie se trouvant au vil-

lage Ben Taft et Azzouza. À ce niveau, cette route s'est rétrécie en raison des glissements de terrain provoqués l'hiver dernier. Les usagers de ladite route sont exposés à un danger permanent. Cette situation s'est accentuée par les nids-de-poule et les crevasses qui existent tout le long de ce chemin. Idem pour la route nationale 68 qui se trouve dans un état lamentable. Fort heureusement que les responsables locaux ont lancé récemment une opération d'extension de cet axe routier, dont les travaux accusent un grand retard. Ce chemin qui relie la ville des Issers à la ville de Draa El Mizan, dans la wilaya de Tizi Ouzou, via la commune de Chabet El Ameur se caractérise par des affaissements de terrain dans différents endroits. Les

routes menant vers les villages sont dans la quasi-totalité impraticable. Celle qui dessert le village agricole connaît une dégradation ahurissante. Quant à la route qui mène au village Ighomrassen, son état se dégrade de plus en plus en dépit de son revêtement récemment. Ceci nous renseigne de la qualité des travaux engagés sur le terrain. «Comment se fait-il qu'une route revêtue en 2006 ou 2007 se trouve actuellement dans un état de délabrement aussi avancé ?», s'interroge un membre de comité du village. En somme toutes les routes de la commune sont dans un état de délabrement avancé et nécessitent un réaménagement avant l'arrivée de la saison hivernale.

T. O.

TENES

Vaste opération de collecte de sang



A l'occasion du mois sacré du Ramadhan la direction de l'EPH (Etablissement Public hospitalier) de Ténès, organise une campagne de collecte de sang. A cet effet des

appels au don du sang ont été placardés un peu partout à travers la ville de Ténès. Cet appel cible principalement tous les citoyens et citoyennes âgés entre 18 et 65 ans et en bonne santé. Selon le directeur de l'EPH, M. Idjer Mustapha, cette opération de collecte de sang répond à des besoins de plus en plus importants notamment au niveau du service d'hémodialyse avec ses huit générateurs qui fonctionnent H24. S'agissant des éventuels risques pouvant intervenir lors de la transfusion sanguine, M. Idjer a rassuré que "le donneur de sang est préalablement ausculté par un médecin avant de passer à la table de transfusion et que le matériel utilisé est stérilisé et à usage unique". Il faut dire que ce geste banal et anodin qui permet de sauver une vie offre une occasion pour le donneur de sang de détecter d'éventuelles maladies et ce, à la suite d'analyse du sang effectué par le laboratoire de l'hôpital.

B. O.

BEJAIA

Le centre de santé de Aache Ighiouer toujours fermé

Construit en 1983 et réceptionné en 1990, le centre de santé avec maternité de l'Aache Ighiouer à Boukhlifa (Bejaia) n'a été mis en fonction à ce jour. Le recul du taux de population dû essentiellement à l'exode rural et le manque de personnel affecté ont fait que cette infrastructure n'a pas ouvert ses portes depuis la date de finition des travaux en 1990. Elle se trouve dans un véritable état délabrement de ses équipements et fissures des ses murs, faute d'entretien. La réfection et la mise en service de cet édifice est donc très souhaitée par la population de cette commune isolée afin de prendre en charge les patients. Ceux-ci sont, de nos jours, contraints de se rendre à Aokas et à Tichy pour de simples soins. Aujourd'hui, seul un gardien est employé dans cette infrastructure. Les élus locaux de cette commune espèrent, que la direction de la santé cède cette infrastructure pour l'exploiter au profit de la population.

S. N.

SIDI RABIE (MEDEA)

4 mois sans eau !



Depuis plus de quatre mois, les habitants de la cité des 10 logements dépendant de la commune de Sidi Rabie, 77 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Médéa, sont privés d'eau potable. D'ailleurs, depuis le mois de mai 2009, l'eau est

devenue un sujet de conversation de ces habitants presque quotidiennement tellement la situation est très alarmante.

H. S.



SOUK-AHRAS : RENTRÉE SCOLAIRE

Les 8 heures par jour inquiètent les parents



Une année de 35 semaines, une semaine de 36 heures, une journée de 8 heures, la prochaine rentrée scolaire semble mettre les

élèves devant de rudes épreuves selon les parents et les enseignants approchés, au fait ils déclarent ne rien comprendre. Déjà, déclare Toufik (un PEM), «avec 6 à 7 heures par jour, l'élève n'arrivait pas à assimiler les cours des séances de l'après-midi, d'où les résultats moyens enregistrés chaque année aux différents examens, avec 8 heures ce sera pire, puisque d'un côté l'élève sera harassé et de l'autre il détestera davantage cette école qui le cloue au banc de la salle de classe 4 heures le matin et 4 heures l'après-midi et le prive ainsi de sa liberté de jouer durant toute la journée». Toujours dans le même contexte, El Hadi (directeur d'école) nous a expliqué qu'actuellement l'élève de 1^{ère} année moyenne passe 38 heures par semaine à l'école (35 heures de cours et 3 heures de rattrapage), tandis que celui de 2^e, 3^e, ou 4^e année, il ne fait que 34 heures (31 heures de cours et 3 heures de rattrapage), à ce titre nos interlocuteurs sont tous du même avis, ils proposent la suppression des 3 heures de rattrapage, la suppression de la 6^e heure de langue arabe de la 1^{ère} année moyenne, et diminution du volume horaire de langue française, soit 4 heures de supprimées pour que tous les élèves du cycle moyen aient le même volume horaire.

K. M.

COUPURES ÉLECTRIQUES

Les Skikdis découvrent le «f'tour» à la chandelle

Les habitants de la plupart des quartiers de la ville de Skikda sont confrontés, depuis pratiquement le début du mois de Ramadhan, aux problèmes des fréquentes coupures d'électricité. Des coupures qui interviennent quotidiennement et juste au moment de la rupture du jeûne perturbant ainsi les familles à un moment où elles sont censées être réunies autour de la table du «f'tour». La fréquence de ces coupures a fini par créer des réflexes chez les habitants qui doivent désormais se munir de chandelles avant de se mettre à table.

Toute la zone sud de la ville et les quartiers de Larbi Ben M'hidi, les Frères-Ayachi, Salah Boulkeroua, la Cisel, les Allées du 20 Août 55, le faubourg de l'Espérance, quartier où est implantée la direction régionale de Sonelgaz ainsi que la cité des Frères-Saker, celle des Frères Bouhadja, sont désormais confrontés à ces coupures récurrentes de l'énergie électrique qui n'est rétablie que très tard dans la nuit.

Les services de Sonelgaz n'ont, pour leur part, fourni aucune explication concernant ces pannes, pis encore, «ils ne répondent même pas aux appels téléphoniques des abonnés» souligneront de nombreux habitants irrités de cette situation d'autant que Skikda est l'une des rares villes du pays à disposer de deux importantes centrales électriques qui alimentent le réseau national.

M. S.

CONSTANTINE, MARCHÉS DE FRUITS ET LÉGUMES

L'HYGIÈNE À VAU-L'EAU

En parallèle des marchés réglementaires, Constantine foisonne de ceux informels. Le principal point de convergence de ces différentes structures est certainement l'insalubrité des lieux. Qu'il s'agisse du marché Oumezzou, des Frères-Bettou, de Daksi ou de Benchergui, le constat est identique. Un manque d'hygiène criard, doublé d'une indifférence désinvolte de la part des marchands et des clients.

PAR NAIMA DJEKHAR

Au niveau de Boumezzou à peine ses pieds foulent-ils les marches de l'entrée de ce marché que le citoyen se trouve pris dans un tourbillon d'odeurs nauséabondes mêlées à des colonnes de poussières. L'air y est irrespirable. Il est recommandé aux personnes de santé fragile ou souffrant de maladies respiratoires de ne pas s'y aventurer au risque d'avoir un malaise. Cette atmosphère repoussante n'est pas pour gêner la clientèle qui se bouscule sur les différents étals de produits maraîchers et de viandes. Les prix attractifs pratiqués dans ces lieux ont eu raison du discernement du consommateur. La volaille qui se vend ailleurs à 340 dinars y est cédée à 120 dinars seulement. Le choix est vite arrêté quitte à ignorer l'insalubrité environnante.

Du côté du marché Daksi, la situation n'est pas plus reluisante.



Insalubrité dangereuse où se côtoient décharges et étals de marchandises.

Ce capharnaüm à ciel ouvert draine des milliers d'acheteurs venus de la cité du même nom mais aussi des quartiers avoisinants à l'exemple de Ziyadia, la Boun ou encore Djebel El Ouahch. D'aucuns, consommateurs et autorités, ne semblent nullement se préoccuper de l'état de l'insalubrité de ce grand point de vente «improvisé» depuis déjà des années. Le site où sont dressés des étals de fortune n'est pas aménagé. C'est un vaste terrain accidenté où pêle mêle viennent s'installer des dizaines de vendeurs, devenus au fil du temps sédentaires. Là aussi les amas de déchets et de viscères côtoient allègrement les produits censés être destinés à la consommation.

À l'entrée nord de la ville, la cité Boudraa-Salah ne déroge pas à cette règle. Son marché, précisant qu'il est informel, a pris ses quartiers sur les abords de la RN7 reliant la capitale de l'Est aux wilayas de Annaba

et celle de Skikda. Inutile de rappeler la densité du trafic routier à ce niveau ainsi que les dangers multiples qui guettent la clientèle de ce marché. Les riverains, qui s'y approvisionnent quotidiennement, encourrent d'énormes risques puisqu'ils doivent traverser la route au milieu de centaines de véhicules roulant sur les deux sens de la voie. À ce niveau aucun passage clouté, ni pont ni autre balise n'existent pour assurer la sécurité des piétons. Parfois, ce sont des automobilistes qui s'y arrêtent. Ce qui ne va pas sans engendrer des embouteillages et ralentir la fluidité de la circulation sur un axe routier névralgique. Il semblerait toutefois que les autorités compétentes se soient penchées sur ce cas. L'aménagement d'un ancien marché dans la cité avoisinante, celle des Martyrs serait en cours pour y déménager le marché Boudraa-Salah.

N. D.

KHENCHELA, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Un 1^{er} quota de 2.500 logements

La wilaya de Khenchela a bénéficié d'un quota de 2.500 logements destiné à la résorption de l'habitat précaire dans les communes de Khenchela, Kais et Ouled Rechache, selon le Directeur du logement et des équipements publics (DLEP).

Poursuivant un programme d'action visant l'éradication «pure et simple» des habitations précaires, la wilaya de Khenchela a tenu à alerter les citoyens sur les «manœuvres malsaines» d'une minorité de citoyens qui tentent d'accaparer indûment un logement dans le sillage de cette opération de

grande envergure, selon le responsable.

Une opération de recensement et d'identification précise des familles «nécessitant réellement un toit décent a été lancée, dans cette optique», par les services concernés, a souligné Mohammed Zeggadi, comptabilisant jusque-là quelque 7.200 habitations précaires, en particulier dans les vieux quartiers de la ville.

Des aides financières allant de 1 à 3 millions de dinars seront par ailleurs consacrés à la restauration de 123 vieilles bâtisses «pouvant techniquement être consolidées et

réhabilitées», a-t-il ajouté. Le logement rural a également donné lieu à un programme conséquent, plus d'un millier d'aides financières ayant été versées au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, a encore indiqué M. Zeggadi.

Il a rappelé que la wilaya de Khenchela, considérée comme une région modèle dans le domaine du développement rural, a bénéficié entre 2005 et 2009 de près de 10.300 logements ruraux dans le cadre des programmes quinquennal et des Hauts-Plateaux, dont 8.983 unités ont été réceptionnées. APS



«Un homme demanda un jour au Messenger de Dieu (QSSSL) : "Qui est le meilleur musulman ?" et le Messenger de Dieu de répondre : "Celui dont aucun des musulmans n'a à redouter ni la langue ni la main." (Hadith)

L'avenir du monde musulman

(suite)

Ce dont il ne faut pas douter, c'est qu'un immense élan de pensée s'élève de jour en jour et dans chaque coin du monde

musulman avec pour but la lutte contre l'invasion culturelle étrangère, invasion qui avait dominé la vie publique en pays d'Islam.

PAR MOHAMED GHOBRINI

Sur le plan économique, en plus des théories matérialistes qui ne servent que les intérêts des privilégiés et des riches, des lois dont la base est l'usure sont érigés en règles et sont imposées dans les marchés mondiaux.

C'est ainsi que l'usure, interdite par toutes les lois révélés et positives, que seuls les juifs ont rendue licite à travers l'histoire, et que le système capitaliste alors répandu a prise à son compte, est devenue une marque de progrès.

De ce fait on a reproché à l'Islam de ne pas la pratiquer et attribué le retard des musulmans à leurs scrupules dans les transactions bancaires, à leur refus du bénéfice, a tel point que chez beaucoup de musulmans cette idée s'est incrustée et que certains savants ont commis l'erreur d'autoriser certaines formes d'usure.

Tout cela avait pour but de faire douter les musulmans de leur religion, de les éloigner de leur loi, de les affaiblir moralement pour qu'ils résistent moins, de les ébranler dans leur être afin de mieux les dominer et, de cette manière, pouvoir les aliéner, ils n'auraient ainsi ni passé ni avenir.

Beaucoup de savants musulmans se sont révoltés et ont réfuté ces accusations, en démontrant ce qu'elles impliquent d'ignorance et d'injustice. Le premier est le plus fort en cela étant le cheikh

Mohammed Abdou dans deux livres: «L'Islam et ceux qui le critiquent» «L'Islam et le christianisme face à la science et à la civilisation».

Ces deux ouvrages contiennent l'ensemble des articles écrits par ce dernier qui réfute les thèses de Hanotaux et de Renan. Le premier était un grand homme politique français, et le second, Français aussi, un philosophe de grande renommée.

Le deuxième livre contenait la réfutation de ce qu'avait écrit Faradj Antoine sur la philosophie d'Ibn Rochd et l'attitude de l'Islam à l'égard de la science et de la philosophie, ainsi que d'autres réfutations contre d'autres erreurs commises par des étrangers qui s'étaient intéressés à l'Islam.

On ne peut remercier assez Mohammed Abdou pour le travail accompli dans sa défense de l'Islam, dans son renforcement de la foi dans la jeunesse moderne et dans son établissement des bases de la pensée musulmane moderne, laquelle prend la place de la théologie dogmatique ancienne.

En effet, on peut comparaître son travail à celui des anciens qui avaient fait face aux vérités douteuses de la philosophie grecque, aux doctrines des diverses sectes islamiques créées en Islam, en montrant les contractions et en réfutant les fausses allégations. Ainsi la foi musulmane s'est trouvée purifiée de toutes les équivoques qui y avaient

été introduites et Dieu a protégé sa religion et sa loi contre les erreurs des athées et les séductions des faussaires.

Le but de tout ce qui a précédé, c'est de faire apparaître la portée de l'effort fourni par certains penseurs musulmans en vue d'établir la vérité de l'appel islamique, sa réforme générale, son système de vie parfait, système qui était à la base de la civilisation arabe, dont les Européens se sont inspirés et qui fut à l'origine de leur éveil et de leur renaissance.

Hanotaux, parlant de la politique de la France à l'égard des pays musulmans dominés par elle, s'est mêlé par exemple, de parler du credo musulman qui se pose sur l'unicité divine et sur la transcendance de Dieu, pour dire que la religion musulmane était à l'origine de l'arriération des musulmans et de leur stagnation dans le malheur et la médiocrité. A l'inverse de la foi chrétienne dit-il, qui admet plusieurs dieux.

Il a de ce fait permis à Mohammed Abdou de faire un parallèle entre les deux fois et leurs effets sur leurs disciples respectifs, de faire remarquer que la trinité (c'est ce qu'on entend par plusieurs dieux) est une addition tardive au christianisme. Faut-il peut-être se poser cette question et se demander, comment était l'Europe chrétienne avant de connaître l'Islam et avant que sa civilisation ne l'éclaire ?

Puisque Hanotaux, tenant à mettre un lien entre la civilisation européenne et celle de l'Inde, les appela aryennes. Il attribuait donc le mérite de la naissance de l'une et de l'autre au facteur commun, à l'idolâtrie hindoue et au Christianisme.

Dans sa réponse Abdou a pu rappeler le système des castes en Inde, donnant ainsi un exemple de ce que l'idolâtrie réservait de pire à l'humanité et par la même occasion, donnait une leçon d'histoire à Hanotaux, qui selon des témoignages de l'époque, avait une haine viscérale à tout ce qui a trait à la religion musulmane.

Dans sa logique Mohammed Abdou, posera la question du libre-arbitre, dans laquelle s'est empêtré Hanotaux, démontrant par là, qu'il n'était spécifique ni d'une religion ni d'une philosophie. Il lui citera certains sectes chrétiennes en particulier celles qui croyaient au déterminisme et à la prédestination.

(A suivre)
M. G.

Connaissez-vous votre religion ?

Qu'entendez vous par la citation qui dit que " Les ulémas sont les héritiers des prophètes ?

M. Saïd (Alger)

D'abord ce n'est pas une citation quelconque, mais bel et bien un hadith du messager de Dieu, (que bénédiction et salut soient sur lui). Nous savons tous que les prophètes craignent Dieu plus que quiconque, les ulémas qui par leur connaissance et leur savoir ont la chance de découvrir la grandeur du Seigneur, le craignent également. Le coran dit : " Parmi les créatures de Dieu, ceux qui le craignent le plus sont les savants".

Parmi les rôles des prophètes, c'est de répandre la parole de Dieu à travers le monde à vouloir transformer le présent, de tous en un meilleur avenir humain. Ainsi, affronter les ennuis et les problèmes du monde en les supportant, éclairer les gens, leur apprendre et leur faire découvrir la voie du salut, demande un grand sacrifice. Qui donc en dehors des prophètes, sinon les ulémas, sont en mesure de consentir un tel sacrifice sur le sentier de Dieu ? La prophétie des ulémas ne concerne pas le passé, elle est dévoilement et prévoyance. Elle déblaie le présent pour la construction de l'avenir. Elle englobe tous les actes de l'homme et lui programme les chemins à suivre pour son accomplissement matériel, moral, intellectuel et spirituel.

Dès lors, nous nous demandons : Qu'est-ce qu'un âlim (savant) musulman finalement? C'est un penseur celui qui s'efforce à comprendre l'histoire se faisant et les hommes, et évalue la vie et les êtres par la raison et le sens de l'équité.

Toute réforme, dans quelque domaine humain que ce soit, ne réussit que si elle part d'une connaissance claire et d'une pensée généreuse et pieuse, envisageant les valeurs en rapport avec l'action. Il est donc nécessaire qu'un penseur réformateur par exemple, connaisse bien la situation de la société qu'il veut réformer, qu'il soit capable de définir les conditions et les moyens qui permettent aux personnes d'avoir une existence humaine. Il nous rend apte à distinguer la végétative (vie concentrée dans le manger, le boire et le commerce charnel), de la vie des personnes soumises à des valeurs et critères universels.

Chaque individu a un âge qui se développe chronologiquement et un autre qui évolue qualitativement. Celui qui réussit à parfaire l'âge qualitatif et à bien le développer et le généraliser parmi les autres, participe effectivement au changement de l'histoire humaine.

Le penseur engagé est un être social de par sa nature, et l'engagement impose des sacrifices. Le Coran fait des portraits des Prophètes qui se sont engagés pour la vérité au risque de leur vie : Abraham a été condamné à périr par le feu, Moïse à s'exiler, Jésus-Christ à la mort sur une croix et Mohamed à quitter sa ville natale, la Mecque.

Méditons le cas d'Abraham que le Coran nous décrit : "Abraham dit à son père Azar : Prendras-tu des idoles pour divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement manifeste. Ainsi avon-nous montré à Abraham le royaume des Cieux et de la Terre pour qu'il soit au nombre de ceux qui croient fermement."

Ainsi Abraham témoigne pour la vérité témoignage contre son père et contre toute la société, mais entre le vrai et le faux, il a choisi le parti le plus difficile : il a combattu le faux.

M. G.



La foi musulmane s'est trouvée purifiée de toutes les équivoques qui y avaient été introduites et Dieu a protégé sa religion et sa loi contre les erreurs des athées et les séductions des faussaires.





US ET COUTUMES

Le Ramadhan au Sénégal

Dans toutes les grandes villes du Sénégal, le Ramadhan est synonyme de grande piété. Partout, les mots d'ordre ce mois-ci sont: humilité, abstinence et sobriété.

C'est dire que tout se fait dans l'esprit de la ferveur, se réduit au strict minimum, à la modération et à la privation.



Sénégal, un jour de marché

Peu de temps avant le f'tour, les rues se vident. Dans la capitale comme dans le reste du pays, il est important d'être chez soi bien avant le coucher du soleil.

A la rupture du jeûne, les Sénégalais boivent une gorgée de lait et une dattes sans plus avant de vaquer à la prière d'Al Maghrib. Dans la croyance traditionnelle, la transition entre la prière d'Al Maghreb et celle d'Al Ichaa est très courte.

La composition de la table du f'tour se fait à son tour dans l'esprit de la sobriété: Un bol de dattes, du lait et des rafraîchissements, surtout des jus de gingembre, pain de seigle ou encore du jus d'oseille (bissap)...

Autre boisson prisée pendant le mois sacré, la Kinkéliba: une tisane à base de feuilles de plantes qui se boit en infusion avec de l'eau chaude ou mélangée au lait. Elle est surtout recommandée aux enfants et aux femmes enceintes.

Chez d'autres familles, le f'tour est une

sorte de petit-déjeuner que l'on prend avec du café au lait, beurre, chocolat et des omelettes. La soupe est également servie. Une bouillie à base de maïs ou semoule et lait caillé. C'est en général le repas de la rupture du f'tour. Juste après, certaines familles font la prière et terminent le repas composé d'un deuxième plat. D'autres préfèrent attendre un peu, le temps de digérer, et font la prière jusqu'à 22 heures.

Le dîner est d'habitude l'équivalent du plat du midi. Autrement dit, tout se prépare à base de riz. Parmi les plats locaux les plus réputés: Thieub-bou-Jën (riz et poisson), le Yassa (riz blanc mélangé à une sauce aux oignons et au citron) ou encore le Maffé (riz blanc et sauce gombo) et le Massé.

Les animations font défaut le soir dans les rues et au centre-ville. La seule animation est spirituelle. Elle se passe dans les mosquées qui sont pleines pendant le Ramadhan. Dans les quartiers populaires, les gens s'organisent pour faire des prières collectives chez l'un des voisins.

Pour le s'hour, il est recommandé de se réveiller avant l'aube, vers 5 heures du matin. Généralement, le s'hour se résume à boire de l'eau et faire sa prière. Mais certaines familles préparent le petit-déjeuner complet (café au lait, thé, beurre...) et se recouchent. D'autres encore préparent un plat à manger avant le jeûne, en général des bouillies.

CONSEILS NUTRITIONNELS

Eviter la déshydratation pendant le jeûne

L'homme doit consommer en moyenne 2 litres d'eau par jour (sous quelques formes que ce soit). Lors du Ramadan, notre estomac reste en repos pendant de nombreuses heures (pour le mois de Ramadan de cette année, le jeûne dure plus de 13 heures), il ne faut donc surtout pas le surcharger par une consommation excessive au moment de la rupture du jeûne. De plus, il faut savoir qu'il est fortement déconseillé de boire de l'eau juste à la fin d'un repas, en particulier lorsqu'on jeûne, mais à l'inverse, il est nécessaire de boire de l'eau régulièrement tout au long de la soirée jusqu'au s'hour. Commencez à boire de l'eau lorsque vous sentez votre estomac plus léger, environ 1 heure après le repas. Un bon équilibre

Pour un bon équilibre et pour vivre au mieux cette période de jeûne qui coïncide avec de longues journées de canicule, les médecins préconisent de

bien s'hydrater dès la rupture et juste avant la reprise du jeûne. « Il est important de boire plus d'eau qu'en temps normal, au moins 1,5 litre par jour. Il ne faut pas sauter le repas qui précède l'aube, et y consommer des liquides

comme des produits laitiers, des sucres lents (semoules, farines, céréales), des fruits frais pour les vitamines et des dattes pour permettre au transit intestinal de fixer l'eau et éviter ainsi la constipation. Il est recommandé de

fractionner la rupture du jeûne pour ne pas malmener son estomac et d'éviter les excès de sucres rapides et de graisses (les pâtisseries coupent la faim en masquant la véritable faim), mais on peut abuser des féculents, des fruits et des légumes. Enfin, en cas de problème de transit, prendre une cuillère à soupe d'huile d'olive après le s'hour avant le coucher.



Proverbe

Celui qui dort sur un tapis de haute laine dit que l'hiver est chaud.

Dicton algérien

Spécial F'tour

Kalb ellouz mehchi

Ingrédients

Pour la pâte :
1kg de semoule grosse
700 g de sucre semoule
1 verre de s'men
1 verre d'eau de fleur d'oranger

Pour la farce :
300 g d'amandes moulues
100 g de sucre semoule
1 pincée de cannelle
1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger

Pour le sirop :
1 litre d'eau
500 g de sucre semoule
1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger
Citron

Préparation :
Mélanger la semoule tamisée avec 700 g de sucre et le s'men. Arroser d'eau de fleur d'oranger. Sabler pour avoir



un mélange homogène. Couvrir à l'aide de papier cellophane et laisser reposer pendant quelques instants. Si la semoule est grosse à 100 %, il est préférable de laisser jusqu'au lendemain. Si la semoule est grosse à 75 %, laisser reposer toute la mati-

née. Entre temps, préparer la farce en mélangeant les amandes moulues, le sucre, la cannelle et un verre à thé d'eau de fleur d'oranger. Préparer également le sirop en mettant dans une casserole 2 litres d'eau et 1 kg de sucre semoule. Laisser cuire à feu

Bourek aux crevettes



Ingrédients :
12 feuilles de briks
700 g de crevettes décortiquées
2 tomates
1 oignon
4 gousses d'ail
1 c. à café de paprika
1 c. à café de cumin
3 c. à soupe d'huile
Sel et poivre
Huile pour friture

Préparation :
Couper les crevettes en dés. Eplucher l'oignon et le hacher finement. Mélanger tomates épépinées et coupées en dés avec l'oignon et les

crevettes. Assaisonner de sel, cumin, paprika et arroser d'huile. Faire revenir dans une poêle jusqu'à absorption complète de la sauce. Laisser refroidir. Plier les deux extrémités des feuilles de brik et déposer dessus la valeur d'une noix de farce et rouler en cigares. Faire dorer les cigares aux crevettes des 2 faces et laisser égoutter. Servir les boureks aux crevettes avec un filet de citron accompagné d'une salade verte.

Publicité

ceVital Chaque Ramadhan, Cevital baisse les prix sur l'ensemble de sa gamme de production agroalimentaire

<p>Elio</p>  <p>-25 DA 5 Litres Eau minérale gazeuse</p>	<p>Huiles</p>  <p>-10 DA 2 Litres -5 DA 1 Litre</p>	<p>Fleurial plus</p>  <p>-25 DA 5 Litres -20 DA 4 Litres -10 DA 2 Litres</p>	<p>Sucre</p>  <p>-25 DA le sac de 50kg</p>
<p>Eau minérale</p>  <p>1 DA 1L 1 DA 1,5L</p>	<p>Margarines</p>  <p>0,50 DA Fleurial 250g 1 DA Matina 400g</p>	<p>Smen Medina</p>  <p>1 DA Smen 500 g</p>	<p>Smen</p>  <p>5 DA Smen 1,8 Kg</p>

* Pour les huiles : prix rendus distributeurs TTC pour les autres produits prix sortie usine TTC



Entreprise Citoyenne

Ramadhan Moubarak

ALORS QUE LES RÉSULTATS OFFICIELS SONT ATTENDUS AUJOURD'HUI

Bataille des chiffres entre les candidats à la présidentielle au Gabon

Aucun chiffre n'a encore été communiqué, ni par la Cénap ni par le ministère de l'Intérieur qui co-organisent les scrutins au Gabon. Cependant chacun des candidats à ces joutes électorales y va de sa propre analyse pour prouver qu'il est le gagnant.

PAR PATRICK FORT ET FANNY PIGEAUD

En l'absence de données officielles, les trois candidats favoris de l'élection présidentielle gabonaise, Ali Bongo, Pierre Mamboundou et André Mba Obame, se livrent à une bataille médiatique pour annoncer des chiffres qui les donnent chacun vainqueur.

«Des informations fondées reçues des différentes circonscriptions au Gabon et à l'étranger me donnent largement gagnant. J'attends maintenant que les instances compétentes annoncent officiellement ces résultats.

Nous sommes tous prêts à défendre cette victoire bec et ongles. Si par extraordinaire la Cénap (Commission électorale nationale autonome et permanente) s'avisait de travestir les résultats et venir annoncer autre chose, la responsabilité en reviendra au gouvernement.

Après avoir centralisé la grande majorité des bureaux de vote, nous pouvons dire que nous sommes largement en tête. Nous sommes confiants pour être proclamés président demain». Interchangeables, ces trois déclarations, classées selon l'ordre alphabétique des noms des candidats, montrent bien à quel point



Ali Bongo.



Pierre Mamboundou.



André Mba Obame.

ces derniers se livrent à une guerre d'intoxication. La première est du fils du président Omar Bongo, Ali Bongo, investi par le Parti démocratique gabonais (P-dg, au pouvoir), la deuxième de l'entourage de l'opposant historique Pierre Mamboundou et la troisième de l'ancien ministre de l'Intérieur André Mba Obame. Aucun chiffre n'a encore été communiqué, ni par la Cénap ni par le ministère de l'Intérieur qui co-organisent les scrutins au Gabon. Les résultats de cette présidentielle à tour unique devraient être publiés mercredi entre 18h00 et minuit heure locale (17h00 et 23h00 GMT).

Chaque équipe affirme se reposer uniquement sur des chiffres réels. «Vous avez vu la petite innovation en entrant ?», souligne Pierre Mamboundou, fier de montrer la salle de réunion au siège de son quartier général transformée en salle d'ordinateurs. Une quinzaine de personnes épluchent, au compte-goutte, les

résultats. Bilan de la moulinette Mamboundou? «Il est en tête avec 39,15% des voix. Il est suivi de M. Ali Bongo avec 28,50%. M. Bongo est suivi par M. Mba Obame qui fait 26,77%».

La scène est similaire au domicile d'André Mba Obame. Dans un bureau avec des ordinateurs et des téléphones portables, des spécialistes s'activent.

«Je ne peux pas donner de pourcentages puisqu'on prend en compte uniquement les scores des trois candidats favoris», explique docement un conseiller. Résultat des ordinateurs chez M. Mba Obame : l'ex-ministre de l'Intérieur gagnerait 4 des 9 provinces gabonaises, représentant 62% du corps électoral avec notamment plus de «50%» de l'Estuaire, province la plus peuplée du Gabon, où est située Libreville.

Du côté d'Ali Bongo, on travaille dans l'ombre. L'équipe de campagne, comprenant

de nombreux Français, préfère la discrétion mais annonce une majorité absolue dès le 1^{er} tour. «Nous avons l'avantage d'avoir des résultats sur l'ensemble du territoire car cela répond à la campagne que nous avons menée et qui nous a conduit à rendre visite à tous nos compatriotes dans toutes les provinces et pratiquement tous les départements. Ce que la plupart de nos compétiteurs n'ont pas fait. Ce qui explique que dans certaines localités, certains d'entre eux n'ont pratiquement aucun résultat», souligne Ali Bongo. «J'ai du mal à croire les chiffres du P-dg qui se crédite d'une victoire trop large, mais ça ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas gagner sur un score plus serré. Je suis convaincu que les trois camps pensent sincèrement avoir gagné. Deux vont être déçus et auront du mal à accepter la pilule», conclut le membre de l'entourage d'un candidat, sous couvert de l'anonymat.

PF et FP / AFP

POUR HOMICIDE SUR LA POPULATION DE GHAZA

Une Palestinienne de 15 ans porte plainte contre Tel Aviv à La Haye



PAR INES AMROUDE

Une jeune Palestinienne de 15 ans a demandé lundi à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur l'agression israélienne contre la population de Ghaza en décembre et janvier, au cours de laquelle elle a été blessée et des membres de sa famille tués.

«Je suis là pour porter plainte contre l'armée d'occupation», a déclaré Amira Alqerem, au cours d'une conférence de presse à La Haye, accompagnée de son avocat et de membres de son comité de soutien.

La jeune fille s'est rendue au bureau du procureur pour y déposer un document demandant l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humani-

té à la suite de l'agression militaire menée par Israël contre la population de la bande de Ghaza entre le 27 décembre 2008 et le 18 janvier 2009.

Son père, son frère de 14 ans et sa sœur de 16 ans ont été tués le 14 janvier par des tirs de chars israéliens dans leur quartier de Tal Al-Hawa. Amira Alqerem a été grièvement blessée à la jambe.

Par ailleurs, la violence continue à meubler le quotidien des Palestiniens. Hier encore, un jeune Palestinien a été tué par des soldats de l'armée d'occupation en Cisjordanie, ont annoncé des sources médicales.

Mohammed Riadh Naif, 14 ans, a été la cible de tirs de soldats israéliens en dehors d'une implantation au nord de

Ramallah et conduit dans un état sérieux à l'hôpital, a-t-on indiqué de mêmes sources. Il est mort des suites de ses blessures quelques heures plus tard, a-t-on indiqué de sources médicales palestiniennes.

Sur le plan international, le haut représentant de la politique étrangère de l'Union européenne, Javier Solana, en tournée dans la région du Proche-Orient, a exprimé lundi le soutien de l'UE au projet d'action présenté la semaine dernière par le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, prévoyant la création d'un Etat palestinien d'ici à 2011, ont rapporté mardi des médias.

«Nous (UE) soutenons le plan de M. Fayyad», a indiqué M. Solana lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre de l'Autorité palestinienne (AP), Salam Fayyad, à l'issue d'une rencontre à Ramallah en Cisjordanie.

«Nous soutenons le plan. Il est très bon et il montre le fait que le gouvernement palestinien fonctionne», a encore dit M. Solana.

Salam Fayyad avait, rappelle-t-on, présenté, hier, un programme d'action prévoyant la création «d'ici 2011» d'un Etat palestinien «souverain et indépendant».

M. Fayyad avait affirmé que la création d'un Etat palestinien souverain était «indispensable» pour la sécurité et la stabilité de la région.

«Nous nous intéressons à ce projet et nous travaillons pour l'appliquer», avait-il souligné.

I. A. et APS

POUR LE SEUL MOIS D'AOÛT

456 morts en Irak

456 personnes sont mortes durant le mois d'août dans les violences en Irak, selon des chiffres annoncés, hier, par les ministères irakiens de la Défense, de l'Intérieur et de la Santé.

Selon ces chiffres, 393 civils, 48 policiers et 15 soldats ont été tués.

Par ailleurs, 1.741 personnes ont été blessées.

La hausse du bilan des victimes en août est due aux attentats suicide dévastateurs du 19 août à Bagdad contre les ministères des Affaires étrangères et des Finances qui ont fait 95 morts et plus de 600 blessés.

ENQUÊTE SUR LES ATTENTATS DE JAKARTA

Un nouveau suspect inculpé

Un nouveau suspect indonésien a été inculpé dans le cadre de l'enquête sur les attentats meurtriers ayant frappé en juillet dernier deux hôtels de la capitale indonésienne Jakarta, a annoncé mardi la police.

Il s'agit de Mohammed Jibril Abdurahman, 24 ans. Il est considéré comme proche du réseau terroriste d'Al-Qaïda. Il est également soupçonné d'avoir été impliqué dans le financement du double attentat du 17 juillet, le premier acte terroriste survenu en Indonésie depuis 2005, a indiqué Nanan Soekarna, un porte-parole de la police. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir organisé le financement du double attentat de Jakarta avec des fonds provenant de pays étrangers.

Cinq autres suspects ont été interpellés dans le cadre de l'enquête sur les attentats contre les hôtels Marriott et Ritz-Carlton du centre de Jakarta qui ont fait huit morts et des dizaines de blessés.

APS

SEMAINE DES CULTURES ÉTRANGÈRES À PARIS

Les couleurs de Bania et les lumières de Mersali représenteront l'Algérie



La troupe de musique gnawie Bania

Comme tous les autres centres culturels présents dans la capitale française, le CCA va participer à la manifestation «*Sublimons les frontières*» organisée par le FICEP (Forum des instituts culturels étrangers à Paris) du 26 septembre au 4 octobre prochain à Paris. Les œuvres de l'artiste peintre Otmane Mersali et la troupe de musique gnawie Bania ont été choisis pour être nos ambassadeurs pour 2009.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

C'est par une musique religieuse du Sahara et un spectacle haut en couleur que l'Algérie sera représentée dans la soirée du 2 octobre sur cette scène internationale. Le groupe Bania a été créé à Paris en 2005 suite à la rencontre des éléments qui le composent. Hafid au chant, Billel et Stoufa au karkabou, Hnifi au

gumbri, Medjoubi aux percussions et Thierry à la guitare et au n'goni vont hisser les couleurs nationales à travers leur diwane qui en compte sept. Chacune représentant un saint et un état mystique particulier, (hal). Pour exemple la couleur jaune est associée à Lalla Mira et le rouge à Baba Hamouda, le patron des abattoirs. Lors du chant consacré à ce dernier, les gnawis se vêtent du tablier rouge des bouchers et s'arment de couteaux et de cravaches. Les sept couleurs emporteront tour à tour les esprits dans leur tourbillon extatique. Auparavant des arts plastiques c'est le peintre Otmane Mersali, ancien enseignant des beaux-arts d'Oran, établi en France, qui exposera ses œuvres sous l'intitulé «*Lumières, bourgs et faubourgs*». L'exposition, prévue du 26 septembre au 16 octobre, permettra aux visiteurs de découvrir cet artiste de renom à travers cette exposition consacrée aux travaux de recherche sur la lumière et sur l'architecture des villes.

La manifestation «*Sublimons les frontières*», huitième du genre, est organisée par le FICEP. Ce dernier a été créé en 2002 à l'initiative du Centre culturel canadien, au-delà des accords diplomatiques, avec l'objectif de mettre en valeur le rôle clef que les instituts et les centres culturels étrangers de

Paris jouent dans la promotion de la diversité culturelle. Paris est la capitale qui réunit le plus grand nombre d'instituts culturels étrangers. Ils sont 46 réunis au sein de cette association sans équivalent dans le monde. Amérique latine, Méditerranée, Europe, Russie, Extrême et Moyen-Orient, Inde, Afrique et Asie y sont représentés. Plus de 80 manifestations sont prévues pour l'édition de cette année. «*Véritables ambassades de la création, les instituts culturels étrangers sont, à Paris, des lieux essentiels d'ouverture sur le monde; qui, mieux qu'eux, peuvent traiter de la notion de frontière comme un espace de mobilité, de dialogue et de rencontres. Expositions, spectacles, rencontres et débats nous invitent à la découverte des autres et à une réflexion politique, sociale, morale et esthétique qui mène de l'affirmation des identités locales aux nouveaux rapports qui se tissent entre les nations*», écrit pour sa part, Bertrand Delanoë, maire de Paris, dans le bulletin du FICEP. Ainsi Français et ressortissants étrangers sont invités durant une semaine à mieux connaître la culture de l'autre, en se rendant en masse aux nombreux centres culturels de la ville lumière. Un concours est également ouvert par le FICEP pour gagner un voyage à Stockholm. **K.T.**

FESTIVAL DE LA CHANSON ORANAISE

Une clôture dédiée au regretté Katchou

PAR ROSA CHAOUI

Le rideau est tombé avant-hier au théâtre de verdure "Hasni Chekroun" d'Oran sur la deuxième édition du festival de la musique et de la chanson oranaises, par la remise des trophées aux lauréats.

Le jeune chanteur Belazreg Abdelkader, fonctionnaire à la direction de la culture de la wilaya de Relizane, a décroché le trophée de la meilleure interprétation vocale dans cette manifestation artistique dédiée aux regrettés M'hamed Benzerga et Ahmed Saber, piliers de la musique et de la chanson oranaise.

Le prix de la meilleure composition musicale est revenu au violoncelliste Aliouane Mohamed, professeur de musique au conservatoire régional «*Ahmed-Wahby*» d'Oran, alors que le prix des meilleures paroles a été attribué à Miloud Abdelkader, un parolier d'Oran.

La cérémonie de clôture a été rehaus-



sée par la présence de nombre d'invités de marque, à l'instar de Mohamed Tahar Fergani, Dib El Ayachi, Samir Staïfi, Abdelkader Bendaamache, ex-chanteur et compositeur, actuellement conseiller au ministère de la Culture.

Un hommage spécial a été rendu au chantre de la chanson chaouie Katchou,

décédé récemment à la suite d'un accident de la circulation. Les familles des regrettés Ahmed Saber et M'hamed Benzerga ont été également honorées.

Le moment fort de la soirée est le passage sur scène de Houari Benchenet avec un cocktail de ses meilleurs tubes, entre autres "Arsam Wahran".

La deuxième édition a vu la présence sur scène de 14 chanteurs parmi les 28 jeunes qui ont concouru à cette manifestation, a souligné la commissaire du festival Mme Rabéa Moussaoui précisant que des concurrents ne sont pas passés, soit parce qu'ils n'ont pas ramené un CD d'une nouvelle chanson comme il est exigé, ou qu'ils ont été carrément éliminés par le jury.

Le jury, qui a évalué les prestations des jeunes talents au cours de cette édition, est composé d'Abdellaoui Cheikh, Bachir Bouran, Belhachemi Boucif et Mahdjouba Noureddine.

R. C.

SOIRÉES RAMADHANESQUES

Projections en hommage à Alloula



La cinémathèque d'Oran abrite un cycle de projections des spectacles de feu Abdelkader Alloula sous l'intitulé : «*Une œuvre dramatique sur l'écran*». Cette manifestation est organisée par la Fondation Alloula et la cinémathèque d'Oran.

Aujourd'hui à partir de 21h30 : «*El Ajouad*»
Demain à la même heure : «*El Lithem*»

Salle El Mouggar

Aujourd'hui à partir de 22 heures : gala de variétés algériennes avec Djamel Chir, Salim Hellil et Mourad Djaafri.

Demain à la même heure : Azedine El maghribi, Remdane Sekat et Hasnaoui Amchetouh.

Jusqu'au 5 septembre prochain, projection, tous les jours, à partir de 13 heures, du long métrage égyptien, L'immeuble Yacoubian de Marwan Hamed, d'après le roman éponyme d'Alaâ Al Aswany.

Palais de la culture

Aujourd'hui à partir de 21h30 : soirée musicale chaâbia avec le chanteur Mohamed Rais de Bédjaia.

Demain à la même heure : concert animé par Noureddine Saoudi.

«Les mille et une news»

Les mille et une news, du 26 août au 3 septembre, au 28, rue Boualem et Ahmed-Khalifa (ex-rue Burdeau).

Aujourd'hui à partir de 21 heures: soirée diwan sous le thème «*Le diwan entre tradition et modernité*» avec un hommage au regretté Maalam Ben Aïssa avec la participation de Diwan Dzair et Gnawa Rihet L'bled.

Beihdja Rahal en tournée



L'interprète de l'andalou Beihdja Rahal est en tournée le 5 septembre à Sidi

Bel Abbès, le 7 à El-Mouggar Alger, le 8 à Chlef et le 12 à Skikda.

ASSOCIATION IKRAM DE TIPASA

Tout pour venir en aide à la femme rurale

Pour changer le quotidien de la femme rurale qui, le moins que l'on puisse dire est souvent difficile, l'association Ikram initiée par sa présidente Fouzia Rezigue, femme-courage et qui elle-même et sa petite famille ont eu à souffrir de la discrimination d'une société qui ne fait pas de cadeaux à la gent féminine.

PAR ABOUD KAHINA

Elle a franchi toute les barrières pour monter sa propre entreprise d'élevage de bétail en l'an 2001, tout en œuvrant pour la sensibilisation des femmes rurales dans le cadre de la création de petites entreprises en assurant elle-même la liaison entre ces femmes et l'administration, mettant ainsi en place la matrice qui allait faire naître trois années plus tard l'association. Sa campagne de sensibilisation a ainsi touché plus de 1.000 familles et elle a contribué à la réalisation de 531 dossiers dont 243 ont été acceptés.

L'association a ouvert ses portes aux femmes le 4 décembre 2004 et après une période de formation auprès de l'équipe technique des ONG2 en 2007, l'association obtient un projet pour venir en aide au développement de la femme rurale en l'aidant à s'équiper d'unités d'élevage de bétail (achat de cheptel caprin, ovin, cynicole, avicole et apicole). Le projet a touché une trentaine de femmes à travers les différents villages de la zone ouest de la wilaya de Tipaza à l'instar de Bouhriz, Iazabben, Nador, Aghbal, Beni Mileuk, Boufadheul, Kouchar et d'autres qui sont toutes des zones isolées et particulièrement sous-développées. «Les femmes de ces régions ne savent même pas que des méthodes de contraception existent, par conséquent on y retrouve des familles nombreuses, plus de 16 membres pour certaines, on essaye alors -en marge de nos programmes- d'aller à la rencontre de ces femmes pour les sensibiliser et les informer et sensibiliser».

Pour la période allant de juin 2008 à



La femme rurale objet de toutes les préoccupations de l'association Ikram.

juillet 2009, l'ONG2 a accordé à l'association Ikram un projet ayant pour titre «Plan de soutien à la femme rurale», le coût total de l'action à atteint les 3.541.356 DA, 80% de ce montant est assuré par l'ONG2 et est versé en tranches, pendant que les 20% restants, soit 2.833.085 DA sont financés, pour ce qui est de ce projet, par le ministère de la Solidarité sociale.

La durée de l'action est de 12 mois, elle a pour objectif de contribuer à diminuer le chômage féminin en milieu rural, contribuer à limiter l'exode rural et ainsi élever le niveau de vie de la femme rurale et de sa famille.

La partie essentielle de ce projet est jusque-là réalisée, elle se présente en la création d'unités d'élevage (caprin et ovin) attribuées à 13 femmes au lieu des 10, chiffre proposé par l'ONG2, c'est grâce aux efforts fournis par les membres de l'association que le chiffre s'est vu augmenter dans le but d'élargir, au maximum, le nombre de bénéficiaires. Aussi 5 ruches ont été distribuées pour 5 femmes, les actions citées ont touché les zones montagneuse de Bouhriz, Menaceur, Messelmoun, Sidi Ameur, Chenoua, Atatba et Nador, elle sont complétées par la distribution d'aliment pour ce qui est des trois premiers mois, d'un suivi zootechnique et zoo sani-

taire ainsi que des journées d'information, de formation et d'évaluation. «Nous étions contraints dans certains cas à nous déplacer nous-mêmes jusqu'aux bénéficiaires pour leur formation, vu le caractère conservateur des régions touchées».

La nouveauté proposée par l'association se résume en «la chaîne de solidarité», le principe étant de récupérer, après six mois, auprès de chaque bénéficiaire une partie de la progéniture assurant ainsi la continuité des actions et l'ouverture d'autres opportunités pour les femmes en détresse.

La dernière étape à réaliser, qui est celle de l'élevage traditionnel de dindes, est sur plan en attendant la subvention complémentaire car l'association est en déficit de 16%, ses membres ne restent pas toutefois les bras croisés et appellent toute âme charitable à contribuer dans leurs projets humanitaires.

L'association Ikram, avec le peu de moyens dont elle dispose, fait des miracles et s'accroche courageusement pour atteindre les objectifs tracés, tout en espérant une aide de la part des autorités. C'est dans ce sens que Fouzia Rezigue lance un appel pour aider l'association pour l'acquisition d'un véhicule qui servira à atteindre les régions enclavées.

A. K.

Mots sur Maux

PAR MME. FOUZIA REZIGUE *

«L'indépendance financière de la femme est impérative»

«Ikram est une association à caractère humanitaire et à un but non lucratif agréé par l'État en décembre 2004.

L'objet de notre association est d'aider la femme rurale qui est victime d'un côté des coutumes de la société et d'un autre côté du manque des avantages dans sa région natale, à l'instar des établissements scolaires adéquats et disponibles pour lui permettre une formation qui la qualifierait probablement à l'accès au travail. Cette même femme promise à un avenir non déterminé en tant que chef de famille sans ressource ou même liée à un homme sans revenu ou à maigre revenu n'assurant ainsi aucun confort social, cette femme se retrouve face à la réalité amère, la présentant comme un élément handicapé ne servant en aucun cas à améliorer la situation financière dont elle souffre le martyr. C'est dans cette perspective que nous avons entamé une série d'actions pour leur venir en aide et leur permettre d'acquérir une indépendance particulièrement financière et par conséquent une meilleure situation sociale, en bénéficiant de travail en son domicile même. Nous avons réussi à toucher plus de 1.000 familles jusqu'à présent et nous ne comptons bien sûr pas nous arrêter à ce stade. Bien d'autres actions sont inscrites à notre programme à court, moyen et long termes.

Je tiens à remercier, pour leur soutien, toute personne ou organisme à leur tête le wali de Tipaza, le ministre de la Solidarité, et le P/APC de Messelmoun pour nous avoir facilité les tâches relevant de ses compétences.

Toutefois, l'association souhaite avoir sa part au PPDR (Projet pour le développement rural) accordé à la Direction des forêts de la wilaya de Tipaza auxquels on a présenté toute une liste de femmes rurales en détresse.

Je voudrais également faire part de mon espoir en la personne de Son Excellence le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Car notre président a toujours promis qu'il ira de l'avant avec toute personne ou organisme travaillant sérieusement pour le bien de cette patrie, nous y voila nous travaillons cœur et âme et nous attendons de lui qu'il nous tende la main pour nous aider à compléter ses souhaits et le souhait de tout Algérien jaloux de son pays ».

R. F.

*Présidente de l'association Ikram

ASSOCIATION IZRI DES NON-VOYANTS

Le manque de subventions freine la cadence

PAR MINA ADEL

Être privé de la vue ne doit en aucun cas induire la privation de la vie, Aldjia Beknoute à la tête de l'association Izri (vue en kabyle) et ses collègues, font des mains et des pieds pour redonner aux handicapés, notamment aux aveugles, une raison pour vivre chaque jour, pour attendre impatiemment le lever du soleil. Ils ne peuvent le regarder mais pourront le sentir et s'en réjouir, c'est là le rêve motivateur de l'association Izri.

Créée le 9 avril 2006 dans la commune de Tizi-Rached, cette association comprend à l'heure actuelle pas moins de 632 adhérents. De par la volonté de ses membres, son activité ne se limite pas aux lisières de la commune mais s'étend à plusieurs coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. D'ailleurs figurent parmi les adhérents d'Izri des handicapés des localités d'Azazga, Béni Douala, Fréha et autres. Comme la majorité des associations cette dernière ne profite pas de moyens gigan-

tesques mais elle a pu pourtant grâce à son insistance susciter la solidarité de plusieurs parties. C'est ce qui l'aide à supporter le coup dans l'espoir de voir des jours meilleurs. «Notre plus grand problème c'est l'absence de local», nous dira Melle Beknoute dans une déclaration au *Midi Libre*. Elle ajoute «nous sommes obligés de louer avec nos propres moyens alors que la commune dispose de plusieurs locaux fermés». Elle explique encore que cet élément est le seul qui freine son ambitieux projet consistant en la création d'un atelier pour la fabrication de balais. «Nous avons tout le matériel nécessaire et tout le personnel requis mais reste qu'on n'a pas de local», déplorera-t-elle à ce propos avant de souligner avec ferveur que «ce projet va aider les handicapés pour s'insérer davantage dans la vie sociale et dans le monde du travail».

Izri a été déjà derrière la création d'une école pour les handicapés lancée depuis maintenant une année au CEM de Bou Naâmane, sis dans la même localité.

Cette école a reçu à ses débuts, selon les dires de notre interlocutrice, 5 handicapés, pour que le nombre atteignent actuellement les 35, tous âges confondus. Ajoutant à cela une autre école lancée dans le cadre de «Mahw El Oumia» avec une forte concertation de la part de l'association. Et parce que la joie estivale n'élimine pas les handicapés, Izi a procédé, entre le 1 et le 17 août, à une série d'excursions, ayant profité à 919 personnes, entre enfants et adultes. Concernant la pension attribuée aux handicapés non-voyants, la présidente de l'association l'estime «dérisoire bien qu'elle ait été augmentée à 3.000 DA». «Il faut, propose-t-elle que cette pension atteigne 10 000 DA».

M. A.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

-031 Victoire d'Octave sur Antoine

La flotte romaine placée par Octave (fils adoptif et héritier spirituel de César) sous le commandement d'Agrippa, rencontre au Cap d'Actium (côte orientale de la Grèce) la flotte d'Antoine, grossie de quelques partisans grecs et égyptiens. Chacun des deux camps aligne plus de 400 navires. Antoine se retire pour suivre Cléopâtre, reine d'Égypte. Sa flotte, sans chef, se rend à Octave. Après cette victoire un peu confuse et peu méritée, Octave récolte l'Empire et le Bassin méditerranéen.

1666 Grand incendie de Londres

Le "Grand incendie de Londres" prend naissance dans une boulangerie tenue par le pâtissier du roi Charles II, dans la rue Pudding Lane, près du pont de Londres, où les maisons

en bois enduites de poix favorisent sa propagation. Les 2/3 de la ville seront détruits en 3 jours (13.200 habitations et 87 églises, dont la cathédrale Saint-Paul).

1792 «Massacres de Septembre»

Début des "massacres de septembre" durant lesquels 1.200 personnes vont être jugés sommairement et tués dans les prisons françaises. La commune insurrectionnelle de Paris, ayant le sentiment d'être trahie de l'intérieur par des contre-révolutionnaires décide de vider les prisons de ces derniers avant l'arrivée des troupes austro-prussiennes dans la capitale



Le problème de certains avions est qu'ils ne peuvent atterrir sans dommages s'il sont trop lourds. Un tel avion qui décolle avec le plein ne doit pas se reposer immédiatement si le pilote se rend compte qu'il y a un problème à bord. C'est le cas et le pilote, pour une surcharge de 20 tonnes (sur les 230 tonnes de l'appareil) alors qu'il a le feu à bord exige d'aller en pleine mer pour larguer le trop plein de carburant. Alors que l'appareil est à 8 minutes de la piste, le pilote entame cette procédure qui dure au moins 20 minutes ! 20 minutes de trop car pour avoir voulu suivre absolument la procédure le pilote s'est éloigné de l'aéroport le plus proche malgré un incendie à bord et s'écrase en mer. Aucun rescapé. Pour tout savoir sur ce drame, je conseille vivement l'excellent livre "Le secret des boîtes noires, enregistrements avant le crash", écrit par Jean-Pierre Otelli (pilote, titulaire de plusieurs records, instructeur et leader de patrouille acrobatique), aux éditions Altipresse).

1910 Première femme pilote

Blanche Scott, première femme pilote professionnelle, fait son premier vol en solo. Elle a aussi été la première vendeuse de voitures, la première femme à effectuer un vol de longue distance, la première passagère d'un avion à réaction et la première femme pilote d'essai.

1998 Mort de 229 personnes dans un crash

Crash d'un McDonnell Douglas MD-11 de la Swissair à Halifax, 229 morts. Le pilote signale de la fumée à bord du cockpit et applique alors, à la lettre, la procédure longue et complexe, à suivre en pareil cas, tel qu'elle est décrite sur sa checklist. Le



problème de certains avions est qu'ils ne peuvent atterrir sans dommages s'il sont trop lourds. Un tel avion qui décolle avec le plein ne doit pas se reposer immédiatement si le pilote se rend compte qu'il y a un problème à bord. C'est le cas et le pilote, pour une surcharge de 20 tonnes (sur les 230 tonnes de l'appareil) alors qu'il a le feu à bord exige d'aller en pleine mer pour larguer le trop plein de carburant. Alors que l'appareil est à 8 minutes de la piste, le pilote entame cette procédure qui dure au moins 20 minutes ! 20 minutes de trop car pour avoir voulu suivre absolument la procédure le pilote s'est éloigné de l'aéroport le plus proche malgré un incendie à bord et s'écrase en mer. Aucun rescapé. Pour tout savoir sur ce drame, je conseille vivement l'excellent livre "Le secret des boîtes noires, enregistrements avant le crash", écrit par Jean-Pierre Otelli (pilote, titulaire de plusieurs records, instructeur et leader de patrouille acrobatique), aux éditions Altipresse).

LE CARNET DU MIDI

(1930-1995) DJILALI AÏN TEDLESS Chantre bédouin

Né le 9 septembre 1930 à Oued El Kheir, une plaine près de Aïn Tedless, son vrai nom est Djilali Kaious. Il est le cadet d'une famille de cinq enfants dont le père est cheminot. Au début des années 1950, ce jeune homme, qui

s'est mis à écrire, commence également à affirmer sa vocation de chanteur dans les fêtes, les ouaâdate.

Le 5 juin 1955, il enregistrera ainsi trois de ses propres textes : Ya El gomri saf richet, Mabrouk d'nhar el khatra et ya fahmine nhikilkoum et deux du grand poète de Hillel (Relizane), Cheikh Charef Benkheira, décédé en mai 1990 : Raïdi liha ourjaye et Skini ya mra. Pour ce premier disque, il est accompagné par les flûtistes Abdellah Reziga et Charef El Haoues. Ce dernier fut assassiné en 1957 par les forces coloniales. Quatre autres disques suivront dont le produit de la vente sera versé au profit de l'ALN.

En 1959, soupçonné d'activités militantes, c'est le retour forcé au métier d'ouvrier. Au lendemain de l'indépendance, il se produira sans discontinuer dans les mariages, les galas, les festivités nationales à travers tout le pays, en France et à Berlin. Cheikh Djilali a inscrit à son répertoire plus de 150 chansons. Il décède le lundi 25 décembre 1995 à Alger et est mis en terre dans son village natal.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Les batteries érigées entre le fort Bou Lila et le fort neuf

Ces batteries étaient à 6 km environ du rivage, sur une ligne peu élevée donnant sur les deux baies de Sidi Fredj. C'est de là qu'on a commencé à bombarder les forces françaises au point de toucher plusieurs vaisseaux qui ont répondu en bombardant et en détruisant les batteries. Les escarmouches se sont succédé jusqu'à ce que les deux camps adverses en viennent aux mains et se battent à l'arme blanche. Mais après la mise en déroute des forces algériennes, on décide de se retirer et d'attendre les forces françaises dans la plaine de Stéouali où l'on érige quelques bastions que l'on dote de quelques pièces d'artillerie. Mais les forces algériennes subirent une deuxième déroute bien qu'elles aient provoqué plus de 570 tués et blessés dans les rangs des forces françaises. Après la troisième déroute des troupes algériennes à la bataille de Sidi Khalef les Français purent contrôler les hauteurs dominant la ville, après la destruction du fort de Mouley Hassan.



C'est ainsi que la ville d'Alger tomba entre les mains des forces françaises par suite d'erreurs techniques dont voici les plus importantes :

1-Le fait de négliger le côté sud de la ville et de compter uniquement sur le fort de l'Empereur dont la destruction était devenue facile en braquant sur lui de toutes parts les pièces lourdes.

2-Le fait de négliger le côté militaire des choses et de confier le commandement de l'armée à Ibrahim Pacha qui était étranger aux choses de la guerre alors que l'Europe en général et la France en particulier avaient fait évoluer leur armée dans les deux domaines technique et pratique.

3-Le fait de dégarnir la ville, ainsi que la découverte de ses points faibles par les espions envoyés à Alger sous des noms et mission divers.

4-Le grand nombre de soldats et de matériels dans l'armée française et l'exiguïté de l'emplacement du débarquement ont permis de prendre d'assaut les forces algériennes qui n'étaient pas encore au complet.

VOLLEY-BALL

11^E CHAMPIONNAT DU MONDE
U-19 DE ROMEL'Algérie battue
par les Etats-
Unis (3 sets à 0)

Une fois de plus, la sélection nationale cadet de volley ball a été battue hier par le six Américain sur le score 3 sets à deux à l'issue de la première journée du deuxième round du tour préliminaire. Les volleyeurs algériens évaluent dans le groupe H aux cotés des équipes du Brésil, des USA et de l'Egypte. Le six algérien a mal débuté le match en perdant le premier set facilement (17-25). Dans le deuxième set, les joueurs sont revenus avec plus de volonté pour battre les Américains par 25 à 22. Malheureusement, cette belle performance n'a pas duré longtemps. Les camarades de Saad Amarat ont perdu le troisième set sur le score de 25 à 17. Une autre chance a été offerte aux algériens pour une victoire lors du quatrième set; en effet l'équipe nationale a bel et bien géré les vingt cinq minutes de jeu en creusant un écart de plus de cinq but du début jusqu'à la fin; le set s'est terminé sur le score de 25 à 20. Cependant, les choses ont été revues au cours du cinquième set et plus de six buts ont été marqués juste au début, mais le six algérien, épuisé par le rythme imposé dans ce set, s'incline finalement le score 15 à 6. Cette quatrième défaite aurait pu être une victoire si la volonté des joueurs a été maintenue jusqu'à la fin.

Mais la réalité du terrain est une autre chose, le niveau du sport algérien commence à prendre d'autres trajectoires. Par contre, le niveau du sport mondial devient de plus en plus très élevé; aussi, il est temps de revoir les choses et les prendre sérieusement.

C'est frustrant qu'aucune victoire n'ait été enregistrée.

Les joueurs algériens sortiront certainement par la petite porte. Cette nouvelle défaite, quatrième du genre, a tué tout espoir de jouer les premiers rôles.

Aujourd'hui, les coéquipiers de Abd El Hakim Djahich rencontreront les Brésiliens qui occupent actuellement la troisième place pour le compte de la deuxième journée de ce deuxième round; ensuite, leur dernier match sera face aux Egyptiens qui sont actuellement à la quatrième place. Rappelons aussi que l'équipe nationale joue ses matches au complexe Bassano Del Grappa.

Pour rappel, les camarades de Redouane Zitouni ont perdu les trois rencontres du premier round; la première contre les Espagnols sur le score de 3 sets à 0. La deuxième défaite a été enregistrée contre l'équipe de l'Argentine sur le même score de 3 sets à 0 en fin contre la France sur le score 3 set à 1.

Par ailleurs, les demis finales se joueront sur huit matches pour les équipes qui se classent de la première à la quatrième place. Deux matches pour les équipes qui joueront le classement. Une seule équipe accédera aux demi finales de chaque Groupe.

Mourad Salhi

BOXE

15^E ÉDITION DES CHAMPIONNATS DU MONDE À MILANL'Algérie au rendez-vous avec
quatre boxeurs

Quatre boxeurs algériens sont au rendez-vous des championnats du monde qui se tiennent à Milan en Italie. Cette manifestation a débuté hier et prendra fin le 14 septembre courant, elle accueille 554 boxeurs, dont plus de 100 pays des quatre continents.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Les pugilistes algériens sont déjà à pied d'œuvre en Italie, dont les deux champions d'Afrique Abdelhalim Ouradi dans la catégorie des -54 kg, Abdelhafid Benchebla dans la catégorie des -81kg, ainsi que le champion méditerranéen Rachid Hamani (-75 kg) et le médaillé de bronze aux JM 2009 de Pescara, Mohamed Amine Ouaddahi (-57kg). Cinq boxeurs algériens devaient y participer, mais il semblerait que Nacerdine Filali (64 kg) n'était pas, rappelons-le, parmi l'effectif qui s'est préparé en France (Bugeat). Cette absence est due à la non délivrance de visa. Malgré cette entrave, la Fédération algérienne de boxe



Un quatuor de pugilistes représentera l'Algérie aux championnats du monde à Milan.

(FAB) a déposé un autre dossier auprès de l'ambassade d'Italie et l'a engagé à participer à ces championnats du monde. En recevant le visa d'entrée en Italie, Filali Nacerdine, aux dernières nouvelles, n'ira pas en Italie pour rejoindre ses coéquipiers de la sélection nationale, de ce fait l'Algérie participe donc avec quatre pugilistes uniquement. Cette manifestation est placée sous l'égide de l'AIBA (Association internationale de boxe amateur), elle réunit les meilleurs boxeurs de la planète et est le rendez-vous le

plus important de la discipline avec les Jeux Olympiques. Il est à rappeler que pour la première fois de son histoire, l'AIBA a programmé le tirage au sort dimanche passé et a même placé les têtes de séries.

La mission s'annonce très difficile pour l'ensemble des boxeurs, même si les Cubains, Russes et Américains partent légèrement favoris, eu égard à leur palmarès dans les championnats du monde. Onze titres seront mis en jeu, l'équivalent du nombre des catégories de poids : -48 kg, -51 kg, -

54 kg, -57 kg, -60 kg, -64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg, 91 kg et +91kg.

Les quatre pugilistes algériens, se sont préparés, très sérieusement, pour ce prestigieux tournoi mondial, avec l'envie de décrocher le titre suprême. Pour la première fois à Milan entrèrent en vigueur les têtes de séries déterminées par un classement officiel établi par l'AIBA.

Les huit premiers boxeurs classés dans chacune des catégories de poids seront donc protégés. Ils ne pourront pas se rencontrer avant les quarts de finale. Cela enlève une part d'incertitude liée au tirage au sort. Les cinq athlètes qui représentent l'Algérie se sont bien préparés pour cette étape majeure de la saison et tous peuvent prétendre à de bons résultats.

Pour rappel en 1995, à Berlin, la première médaille d'argent de l'Algérie dans un championnat du monde, a été remportée par le boxeur Noureddine Medjihoud dans la catégorie des -57kg remportée face au Bulgare Serafim Todorov. Il faut souligner que lors de ces mêmes joutes, en 1991, Hussein Soltani dans la catégorie des -57kg avait obtenu lui aussi une médaille de bronze à Sydney en affrontant le Cubain Arnaldo Mesa.

S. B.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (CÔTE D'IVOIRE)

L'EN en regroupement non stop

PAR MOURAD SALHI

Après le premier regroupement effectué au mois d'août en prévision du championnat d'Afrique des nations prévu du 25 septembre au 1er octobre prochains, la sélection algérienne de hand ball juniors filles sous la conduite de Mlle Naili Daouaouda Djamilia reprendra le chemin des préparatifs et entamera sa dernière linge droite avant de rallier la capitale ivoirienne le 24 septembre prochain. Effet, la suite du programme de prépa-

ration comporte trois essentiels regroupements non stop au cours de ce mois de septembre. Dès demain l'équipe nationale entrera en regroupement à Alger jusqu'au 12 du mois courant, ensuite elle prendra son départ en Tunisie où elle effectuera un autre stage pré-compétitif du 12 au 18 septembre. Enfin, les dernières séance de préparation auront lieu en Algérie du 19 au 23 septembre. Selon les informations recueillies par la Fédération algérienne de hand ball, Les selections retenues pour cette compétition africaine com-

prend une majorité écrasante de joueuses inexpérimentées. Ce qui dénote que les choses ne seront pas aisées. Pour rappel, notre équipe nationale évoluera, lors de cette CAN 2009, dans le groupe A aux côtés de la Côte d'Ivoire le pays organisateur et le Congo démocratique. Concernant le groupe B, il se compose de l'Angola, la Tunisie et du Congo Brazzaville. Enfin, cette compétition africaine 2009 permettra la qualification au Mondial de deux équipes.

M. S.

FOOTBALL

ELLE EST EN REGROUPEMENT DEPUIS LUNDI DERNIER

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE ENTAME SON STAGE
AVANT LE MATCH DE LA ZAMBIE

La sélection algérienne de football a entamé, lundi au cercle militaire de Beni Messous, son stage en prévision de son match face à la Zambie, le 6 septembre au stade Tchaker de Blida, comptant pour la 4^e journée des qualifications jumelées CM-CAN 2010, avec le déroulement de la première séance d'entraînement (22h30). A cette première séance, conduite par le sélectionneur national Rabah Saâdane, tous les joueurs convoqués ont répondu présents à l'exception de Halliche, Ghezal et Djebbour, attendus hier. Si Ghezal (AC Sienna) et Halliche

(Nacional Madeira), ont préféré décaler leur voyage pour mieux récupérer après avoir disputé un match de championnat dimanche avec leurs clubs respectifs, Djebbour (AEK Athènes) était pris par les négociations avec le club de Hanovre (D2 allemande) avec lequel il est sur le point de s'engager. Chez les joueurs, le mot d'ordre est à la mobilisation et surtout à la concentration, d'autant plus que la succession des bons résultats depuis plus d'une année leur a permis de gagner plus de confiance. «Ça va être un match décisif et il faudra tout donner sur le

terrain», affirme le «patron» de la défense algérienne, Madjid Bougherra (Glasgow Rangers). La sélection zambienne, qui sera à Alger le 4 septembre, soit à 48 heures de la rencontre, a choisi le sud de la France pour peaufiner sa préparation en prévision de ce match décisif pour les poulains de l'entraîneur français Hervé Renard. L'Algérie occupe le fauteuil de leader du groupe C avec 7 pts, devant l'Egypte et la Zambie qui comptent 4 pts chacun. Le Rwanda ferme la marche avec 1 pt.

APS

FOOTBALL

LES SANCTIONS DE LA LIGUE NATIONALE (LNF)

Deux matches à huis clos pour l'ASO Chlef

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), réunie avant-hier, a infligé deux (02) matches à huis clos à l'équipe de l'ASO Chlef pour jet de projectiles ayant entraîné des blessures à des supporters et l'arrêt de la partie lors de sa rencontre face au Mouloudia d'Alger du 28 août, au stade Boumezrag de Chlef.

PAR ABDOU SEGHOUANI

Cette rencontre, comptant pour la 4e journée du championnat de Division I, a été marquée par un arrêt de 12 minutes environ au moment où l'équipe visiteuse menait 2 buts à 0. La commission a donné également à l'ASO match perdu par pénalités et une amende de 40.000 DA. La Commission de



L'ASO paye lourdement les écarts de ses supporters.

discipline de la LNF a également décidé des sanctions (suspension) de joueurs seniors de la Division I, dont voici la teneur : Ziad Hamza (MSPB) : suspension automatique suffisante, Yacef Hamza (MSPB) : 1 match ferme, Mohamed Rabah (ASO) : 1 match ferme et Messali Adel (JSMB) : 1

match de suspension ferme. Par ailleurs, des sanctions à l'encontre de 13 joueurs de la Division II ont été prononcées par la LNF, dont 1 match de suspension automatique, plus 4 matches ferme pour le joueur Besbès Nabil (MCS).

A. S.

INTER-RÉGIONS

LEVER DE RIDEAU D'UN CHAMPIONNAT AU LONG COURS

Le lever de rideau du championnat d'Algérie Inter-régions débutera ce week-end avec au menu d'intéressantes rencontres entre des équipes qui visent l'accession en D2, l'antichambre de l'élite du football national, et des clubs qui évolueront comme des invités d'un championnat au long cours. 48 clubs, à raison de 16 équipes par poule (Est, centre et Ouest), partiront à l'abordage d'une accession en D2 qui sera dure et le parcours difficile, notamment, pour des équipes comme l'OMR, la JSMTiaret ou l'AS Ain M'lila qui devront cravacher pour retrouver l'élite.

Des équipes au lustre érodé par le temps, comme Hamra Annaba, Ain M'lila, le Widad de Boufarik ou le Ghali de Mascara, tenteront de mener la course à l'accession, alors que des équipes comme Hai El Djebel (ex-La Montagne) dans la poule Centre seront les invitées de charme de ce championnat.

L'invité d'honneur de cette saison, la JS Hai El Djebel, qui sera domiciliée au stade Zioui de Hussein-Dey, sera t-il ce club qui jouera les triblions dans un championnat de la poule Centre où les grosses cylindrées vont se livrer un combat à mort pour le précieux et unique sésame pour la D2?

A la fin, il n'y en aura qu'un

A l'Est, la lutte sera tout aussi acharnée entre le NCMagra, qui a raté le coche à deux reprises, Hamra Annaba, Ain M'lila et, à un degré moindre l'AB Bou Saada, alors que Ain Beida, l'US Chaoui ou Chelghoum Laïd joueront leur chances crânement. A l'Ouest, les pronostics sont ouverts, et à la fin il n'y en

aura qu'un: Médioni a les moyens de faire un bon championnat, alors que la JSMTiaret et le Ghali Mascara joueront des coudes pour s'offrir l'unique ticket de l'accession en D2.

La saison 2009-2010 du championnat Inter-régions sera, par ailleurs, très agréable à suivre avec des matches entre anciens pensionnaires...de la D1, à l'Est, au Centre, comme

à l'Ouest. Au Centre, il y aura un match intéressant à suivre et qui mettra aux prises à Rouiba le WAR à l'ESMKolea, alors que Boufarik en découvrira à Ain Defla contre le club local, le SCAD. La rencontre insolite de ce groupe mettra aux prises la JSHD (Hai El Djebel) au MBHassi Messaoud au stade Zioui. A l'Est, un "petit" derby (à huis-clos) mettra aux prises l'USMAB au CRBMillia, alors que le NCMagra jouera un match choc contre Hamra Annaba, une équipe qui remonte des profondeurs des divisions de wilayas. La rencontre NRB Touggourt-ABou Saada sera une grande explication entre "Sudistes", alors que le match E.Collo-USMKhechela sera une belle affiche pour les amateurs de beau football. Dans la poule Ouest, du beau monde, avec à l'affiche un intéressant JSMTiaret-IRBMaghnia, "Ezzerga" voulant frapper d'entrée un bon coup pour ne plus hypothéquer cette fois-ci ses chances d'accession. A Oran, il y aura également un beau match à suivre entre le Sporting de Médioni et le Widad de Mostaganem au stade Benahmed, alors que le match insolite de cette division sera sans conteste celui opposant à Mascara le Ghali au HBEI Bordj.

(APS)

PROGRAMME DES RENCONTRES DE LA 1^{RE} JOURNÉE PRÉVUE VENDREDI PROCHAIN À PARTIR DE 16H00 :

Groupe "Centre":

Cheraga : JSM Chéraga - E. Sour El Ghazlane
M'sila : WRB M'sila - NARB Réghaia
Rouiba : WA Rouiba - ESM Koléa
Ain-Defla : SC Defla - WA Boufarik
Zioui : JS Hai Djebel - MB Hassi Messaoud
Médéa : O Médéa - RC Oued Rhiou
Ouargla : MC M'khadma - OMR El Annasser (17h00)
Khemis Khechna : IB Khemis El Khechna - WAB Tissemsilt

Groupe "Est":

Bordj Ghedir : AS Bordj Ghedir - HB Chelghoum Laïd
Khroub : USM Ain Beida - CRB El Milia (à huis-clos)
Ain M'lila : AS Ain M'lila - NRB Grarem
Jijel : JS Djidjel - US Chaouia
Tadjanet : FC Bir El Arach - Ras El Oued
Magra : NC Magra - Hamra Annaba
Touggourt : NRB Touggourt - A Bou Saada
Collo : E Collo - USM Khenchla

Groupe "Ouest":

Tighennif : IS Tighennif - JS Saoura
Remchi : US Remchi - IRB Sougueur
Oran : SCM Oran - WA Mostaganem (Stade Benahmed)
Témouchent : ZSA Témouchent - IR Mecheria
Mecheria : SC Mecheria - JS Sig
Relizane : RC Relizane - CRB Ain Turk
Tiaret : JSM Tiaret - IRB Maghnia
Mascara : GC Mascara - HB El Bordj

USMA

Bourahli «je veux jouer contre le MCA»

En convalescence depuis quelques semaines, l'intervention chirurgicale qu'il a subie avant-hier soir à la clinique "Es Saada" des mains du professeur loualalen, a été une vraie réussite pour le renard des surfaces. Le lendemain de son intervention, nous avons pris le soin de l'appeler et demander de ses nouvelles. Bourahli, qui n'a pas perdu de son humour même sur un lit d'hôpital. «J'ai la forme, je brûle d'envie de jouer, mais le Ramadhan me tue (rires)...» dira-t-il ironiquement. Par ailleurs, il nous révélera par la suite que son souhait serait de prendre part à la rencontre classique de la capitale face au MCA. «J'ai dit à mon médecin que j'ai envie de jouer cette rencontre, il m'a rassuré et c'est tant mieux» lance en conclusion Bourahli de son lit de clinique.

Benhamou ne viendra pas

C'est officiel, l'ex-gardien de but du MCA, Mohamed Benhamou, vient de s'engager avec l'autre mouloudia, celui d'Oran. C'est ce que nous a confié un dirigeant d'El Hamri. De ce fait, l'ex-sociétaire du PSG ne sera pas usmiste.

ABDOUNI :

«Nous devons profiter de cette trêve pour parfaire le volet physique»

Le gardien de but usmiste parle du premier succès en championnat et de la venue de Saadi. Par ailleurs, il estime que la mini trêve forcée va leur être très bénéfique.

Vous avez remporté votre première victoire samedi passé.

Un commentaire ?

Heureusement que c'est fait, sinon ce serait une grande frustration pour nous ; en plus, nous étions dans l'obligation de gagner. Donc, pour moi, c'est logique, on l'a fait avec les tripes.

Mais il a fallu attendre le retour de Saadi ?

Saadi est un entraîneur qui connaît le club, ce n'est pas moi qui vais le présenter. Et, finalement le hasard a voulu qu'il soit ici face à la JSMB. En effet, la dernière fois qu'il avait été désigné à la barre technique de l'USMA, c'était face à cette même équipe; comme quoi pour Saadi, l'histoire est un éternel recommencement

Donc, vous pensez que vous avez provoqué le déclin tant recherché ?

Je le souhaite de tout cœur, nous étions appelés à sortir la tête de l'eau, on a fait l'essentiel. Maintenant vous parlez de déclin, tout sera clair durant les prochains jours.

Sur le plan physique, l'USMA n'est pas au top ...

Oui, c'est vrai, mais sachez que nous sommes en train de payer la mauvaise préparation d'intersaison, ce n'est pas de notre faute nous les joueurs.

La rencontre face à l'ESS est reportée ; est-ce une opportunité pour vous de rattraper le retard accusé dans la préparation ?

Oui c'est ça ; comme vous voyez, la venue de Saadi nous met dans de bonnes conditions mentales et pour mieux faire, on va profiter de cet arrêt du championnat pour travailler le volet physique.

Justement durant ce mois, vous n'allez jouer que deux rencontres de championnat...

Il nous reste plutôt une seule rencontre face à El Eulma, on va la jouer prochainement et ensuite on verra ce que nous programmera le calendrier.

Propos recueillis par Redouane Soualhi

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.

El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Téliemly

Tél : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

◆ Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

◆ Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

◆ Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02x50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

◆ Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

◆ Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupenote de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

◆ Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

◆ Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

◆ A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

◆ Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

◆ L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

◆ Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

◆ Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

◆ Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

◆ Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

◆ Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

◆ En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

◆ Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

◆ Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500euros

◆ Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

◆ Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

◆ A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

◆ Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F3, 73 m², 6^e étage, Clausel Alger-Centre Accepte promesse de vente. Prix : 720 u/n

- F4 aménagé en F5, 95 m², Refait à neuf. Pas-de-porte Zeralda, 1.000-Log. Prix : 700u.

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

- F2, R-D-C, 50 m². Prix : 700 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-

Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

- F2, 2e étage, 46 m², Bou Ismail. Prix 420 u/n

LOUE

- F2 Am en F3, 46 m², très bien ensoleillé sans vis-à-vis + acte. Accepte promesse de vente à Bir Mourad Rais. Prix : 720 u/n

- F3, 2e étage, 70 m², Dr Trolar, libre le 15 août. Prix : 3 u
- F1, 3e étage, 22 m² Saint-Eugène. Prix 2 u/n

- F4, 6e (dernier étage) Bordj El-Bahri. Prix : 1,8u

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

TERRAIN

Vends terrain 200 m² à Birkhadem. Prix : 64/1m²

- Terrain 747 m² Saoula. 34/1 m²

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1^{er} étage. Prix : 2.200 u/n

- F4 17e étage, 100 m² 100, Birkhadem Sorecal (PDP). 6.804/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u/n

- F3, 1^{er} étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2^e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m². Prix 800 u/n.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans

quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Ibrahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com
Tél. : 21-44-76-49 / 021-56-56-22/0550-54-56-68.

Midi Libre

recrute

02 chauffeurs avec expérience (05 ans minimum).

Envoyez C-V au N° de fax suivant : 021.63.79.14

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ?

Le MIDI LIBRE vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement 200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email publicite@lemidi-dz.com

ANNIVERSAIRE

Macyl-Zakaria Soltani a fêté le 22 août son anniversaire.



Du haut de ses 3 années, il a préféré attendre l'anniversaire de sa petite sœur Narimane-Zahra-Thycila, venue au monde le 1^{er} septembre 2008, pour pouvoir ouvrir ensemble leurs cadeaux et souffler les bougies du «grand» gâteau. Leurs parents, oncles, tantes, cousins et cousines leur souhaitent un heureux anniversaire et leur font plein de gros bisous... GR

RECRUTE

01 ingénieur en informatique (connaissance réseau)

Envoyez C-V au N° de fax suivant : 021.63.79.16

Saisie de 7.290 litres de carburant à la frontière Ouest...∞

Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale parvenu à notre rédaction, hier, les gardes-frontières de Chaib-Rassou, Sidi-Boudjnane, Bab-el Assa, El-Djorf, Abdallah et Magoura à Tlemcen, effectuant des patrouilles les 30 et 31 du mois dernier, ont saisi 7.290 litres de carburant, abandonnés par les contrebandiers sur la bande frontière.



... et deux contrebandiers arrêtés

Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale, les gardes-frontières de Bab-El-Assa, Boukanoune, Abdallah, Magoura, El-Djorf, Chaib-Rassou, Sidi-Boudjnane à Tlemcen, ont procédé, du 26 au 29 du mois en cours, à l'arrestation de deux

contrebandiers et la saisie d'un camion, trois véhicules légers, deux motocyclettes, 22.800 litres de carburant, 750 kg de lait en poudre, 262 pantalons et 80 ensembles en jeans, abandonnés par les contrebandiers qui ont, toujours selon le communiqué, pris la fuite.

170 cartouches de cigarette et 600 sacs de tabac saisis à Souk-Ahras

Lors d'un barrage de police sur la route nationale n°16, les gendarmes de la brigade de Oued-Kebrit on procédé, selon le communiqué de la gendarmerie, le 27 août dernier, à l'interpellation d'une personne à bord d'un véhicule de marque Dacca, transportant 170 cartouches de cigarette et 600 sacs de tabac à chiquer, dépourvus de toutes pièces justificatives, ajoute le communiqué.

Récupération de plus de 500 grammes de kif traité

Agissant sur renseignements faisant état de la circulation de trois narcotrafiquants à bord d'un véhicule, les gendarmes de la compagnie territoriale de

Sétif, on tendu aux suspects, samedi passé, une souricière à la sortie sud de la localité de Ain-Amrat. Elle a abouti, selon la même source, à l'immobilisation du véhi-

cule signalé, l'interpellation des mis en cause et la récupération de 580 grammes de kif traité, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Un marché informel éradiqué à Figuier (Boumerdes)



Les forces de l'ordre ont procédé hier à l'éradication d'un marché informel se trouvant au lieu dit Sahel dans l'agglomération de Figuier à l'est de chef-lieu de la commune de Boumerdes. Cette opération s'inscrit selon les responsables locaux dans le cadre de l'instauration de l'autorité de l'Etat dans la wilaya. Cette action n'a pas été du goût des commerçants qui s'opposent à cette décision. Ladite action s'est déroulée dans le calme.

Ce marché engendre d'énormes désagrèments aux usagers de fait que les marchandises sont étalées sur l'axe routier longeant la RN24. Des commerces qui poussent comme des champignons tout le long du périmètre de cet important axe routier.

Emission de trois timbres poste

La direction générale d'Algérie poste va procéder, aujourd'hui, à l'émission de trois timbres poste ayant pour thème "Les ports de pêche".

- Le port de pêche de Bouharoun
- Le port de pêche de

Béni Saf
- Le port de pêche de Stora

La vente anticipée est prévue pour aujourd'hui et demain dans les 48 recettes principales de poste situées aux chefs-lieux de wilaya ainsi que les recettes prin-

cipales d'Alger, Alger 1er Novembre, Hussein Dey, Ben Aknoun, Chéraga et Rouiba.

Une vente générale est programmée pour le samedi 4 septembre 2009 dans tous les bureaux de poste.

Ouragan Jimena : le Mexique envisage d'évacuer jusqu'à 20.000 familles

Le Mexique envisage d'évacuer jusqu'à 20.000 familles à l'approche de l'ouragan Jimena passé lundi dernier en niveau 5 avec des vents à 250 km/h et attendu hier soir sur les côtes pacifiques du Mexique, proche des Etats-Unis. L'ouragan «est monté à la catégorie 5 et continue (sa course, ndlr) en direction de la Basse Californie du sud», a indiqué le Service météorologique national mexicain (SMN), qui a mesuré en fin d'après-midi des vents soutenus de 250 km/h et des rafales à 305 km/h. Jimena devrait cependant repasser au niveau 4 de l'échelle Saffir-Simpson (qui en compte cinq) avant de toucher la côte, estime le SMN. L'ouragan se situait lors des derniers relevés du SMN à 475 km à l'ouest-sud-ouest de la station balnéaire réputée de Puerto Vallarta, sur le continent, et à 490 km de celle, très huppée, de Los Cabos, à la pointe sud de la péninsule de Basse Californie. De fortes pluies et des vents violents ont déjà touché lundi le sud de la péninsule de Basse Californie, limitrophe de la Californie américaine et séparée du continent par le Golfe de Californie. Les autorités ont dressé des barrages sur les routes, pour limiter la circulation automobile dans la région, a constaté un correspondant de l'AFP. Un Forum mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), prévu hier et aujourd'hui à Los Cabos à l'extrême sud de la péninsule de Basse Californie, a par ailleurs été déplacé à Mexico «en raison du risque de dégâts sévères», ont annoncé lundi matin l'OCDE et le ministère mexicain des Finances. Dès dimanche, le SMN avait averti la population mexicaine des «risques d'inondations dans les basses terres et de glissements de terrain». L'impact de l'ouragan est attendu environ 500 kilomètres plus au nord de Los Cabos, sur la côte pacifique de la péninsule, à hauteur de la baie de La Magdalena. Cette région à faible population, où l'habitat consiste essentiellement en de petits villages de pêcheurs, avait été touchée en octobre 2008 par l'ouragan Norbert, de catégorie 2. Norbert y avait provoqué d'importants dégâts matériels, avant de tuer trois personnes plus au nord et sur le continent, dans l'Etat mexicain de Sonora (nord-ouest), frontalier des Etats-Unis. Il avait pourtant été rétrogradé alors au rang de tempête tropicale. Par précaution, les autorités de Los Cabos ont préparé un plan d'évacuation qui pourrait concerner jusqu'à 20.000 familles. «Une attention particulière sera consacrée aux plus de 20.000 familles vivant dans des zones proches de torrents à haut risque», a déclaré à la presse le directeur local de la Protection civile, Francisco Cota. La Sécurité civile avait placé dès dimanche soir l'ensemble de l'Etat de Basse Californie du Sud en «alerte verte», le degré inférieur d'une échelle de quatre niveaux (vert, jaune, orange et rouge). A ce stade, les autorités diffusent des messages publics de précaution et prévoient d'éventuelles évacuations vers des lieux d'hébergement. Les habitants de La Paz, la capitale de l'Etat, ont commencé dimanche, sous le vent et la pluie, à prendre des dispositions en prévision de l'arrivée de l'ouragan, a constaté un journaliste de l'AFP: achat de vivres, protection des fenêtres des habitations.



Par précaution, les autorités de Los Cabos ont préparé un plan d'évacuation qui pourrait concerner jusqu'à 20.000 familles. «Une attention particulière sera consacrée aux plus de 20.000 familles vivant dans des zones proches de torrents à haut risque».



Très Libre

PLUS DE 800 KG DE VIANDE AVARIÉE SAISIS EN 10 JOURS !!!



Tombola du MidiLibre

Jouez avec les Verts et gagnez :



Des écrans LCD



Des lecteurs DVD



Electroménager



Mobiles

* Et bien d'autres cadeaux



01 voiture

Condor
Tartino



Règlement :

● Article 01 :

Une super tombola à thème est organisée par le quotidien Midi Libre du 25 Août au 30 Septembre 2009

● Article 02 :

Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

● Article 03 :

Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe et à adresser au Midi Libre 26 rue Didouche Mourad, Alger.

● Article 04 :

Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze (15) coupons avec

les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

● Article 05

Ne peuvent pas participer à cette tombola les employés du Midi Libre et leurs familles.

● Article 06

Le Tirage au sort se fera sous le contrôle de Maître Bounekab huissier de justice.

Question n°08

En quelle Année l'Algérie a-t-elle remporté la finale de la CAN ?

1990

1992

1994